

**Patrizia Birchler Emery** (Université de Genève)

*Entre archive et musée : quel avenir pour les collections scientifiques universitaires ?*

L'intérêt pour les collections hébergées par les universités se manifeste à grande échelle depuis le début des années 2000, aussi bien au niveau international et européen (constitution d'un comité de l'ICOM leur étant spécifiquement dédié, UMAC – University Museum and Collections et création d'un réseau européen pour le patrimoine académique, Universeum), que national (réseau allemand des collections scientifiques universitaires depuis mai 2012, en Suisse réseau en cours de constitution).

Les collections scientifiques universitaires sont étroitement liées à l'histoire des universités qui les hébergent et constituent un témoignage matériel essentiel pour l'histoire du développement de disciplines scientifiques aussi diverses que l'archéologie, l'informatique, la zoologie ou les sciences de l'éducation. Les grands musées d'état en sont d'ailleurs souvent issus. Ces collections sont très diverses, dans leur composition, comme dans leur mode d'exposition ou d'utilisation : cela va des anciens ordinateurs oubliés dans une cave aux prestigieux musées, tel le Fitzwilliam de Cambridge.

Toutefois, l'atout le plus important des musées et collections des universités est qu'ils détiennent l'évidence tangible du processus de création et de transmission de la connaissance de génération en génération et constituent à ce titre des archives de la recherche scientifique.

Le statut, l'état et l'avenir de ces collections d'enseignement et de recherche est au centre d'un vaste débat et de nombreux projets. Quelles sont donc les pratiques des différents pays et institutions en ce qui les concerne? Où en est-on en Suisse en général et à Genève en particulier ? A quoi peuvent encore servir ces collections, puisque la plupart des objets qui les constituent ne sont plus utilisés : cela a-t-il un sens de les conserver, les répertorier ou les étudier ?

L'état des lieux des collections scientifiques de l'Université de Genève et la présentation d'autres exemples en Suisse ou à l'étranger, serviront de point de départ à une réflexion sur le type d'archives particulier que constituent les objets, les critères devant régir leur sélection et leur conservation au sein des collections, ainsi que leur avenir.

« Collecting Science », *Uni Nova, Research Magazine of the University of Basel* 122, septembre 2013.

M. C. Lourenço, *Between two Worlds: The distinct nature and contemporary significance of university museums and collections in Europe*, PhD dissertation, Conservatoire National des Arts et Métiers, Paris, October 2005.

*Recommendations on Scientific Collections as Research Infrastructures* (PDF)

<http://wissenschaftliche-sammlungen.de/de/service-material/materialien/empfehlungen-zu-wissenschaftlichen-sammlungen-als-forschungsinfrastrukturen-2011>

C. Weber, « University Collections », *European History Online*, 19.12.2012.

<http://ieg-ego.eu/en/threads/crossroads/knowledge-spaces/cornelia-weber-university-collections>

**Anne Both** (Chargée d'étude, CNRS-Sciences Po., Paris)

**Sarah Cadorel** (Archiviste, CNRS-Sciences Po., Paris)

*Pour en finir avec l'original ?*

*Des effets du numérique sur les archives scientifiques : le cas de beQuali.*

Les archives des chercheurs se logent, à plus d'un titre, à l'interstice de plusieurs espaces patrimoniaux. Aussi, opérer à leur numérisation dans le cadre d'une mise à disposition, même restreinte à la communauté scientifique interroge inexorablement ce qu'on a façonné, transformé, ajouté ou supprimé. S'achemine-t-on dès lors vers la fin de l'original, de l'originel comme de l'unicité ? A partir de l'exemple de beQuali, banque d'enquêtes qualitatives en sciences sociales au service de l'analyse secondaire, cette communication se propose d'exposer les effets du numérique sur des archives scientifiques. Car aux effets classiques, liés à la dématérialisation que l'on a observé pendant plusieurs décennies avec le microfilmage (perte de l'intégrité matérielle des documents, impossibilité de manipuler les rabats, les extraits copiés et collés...), s'ajoute l'exclusion de certains papiers faute de droits d'auteurs (publication, coupures de presse...) ou de budget (transcriptions d'entretiens identiques mais annotés différemment, kyrielle de versions intermédiaires, par exemple). Ces documents, physiquement présents dans la boîte, ne le seront plus sur le site internet. Quant aux archives nativement numériques, elles sont plus aisées à collecter puisque les chercheurs ne s'en trouvent pas dépossédés. Mais elles posent d'autres problèmes comme leur datation, leur identification (fichier produit ? reçu ?) et subissent des distorsions liées aux contraintes de format pérenne de conservation, d'encodage, avec la disparition notamment de la mise en page et l'instauration d'une suprématie de l'information sur le document, des données sur les archives. Papiers ou nativement numériques, les archives des savoirs se trouvent fondamentalement transformées. Leur consultation, pourtant restrictive, en est paradoxalement étendue notamment grâce à l'anonymisation pratiquée par l'équipe de beQuali et à la possibilité de les dupliquer, les coller, les imprimer, bref de se les approprier pour les réutiliser. Certes, ces archives cessent d'être uniques, mais ne retrouvent-elles pas *in fine* leur valeur d'usage originelle, celle de matériaux d'enquête ?

**Patrick Bungener** (Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève)

*La contribution des manuscrits des Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève à l'histoire des savoirs.*

Avec ses quelques 66'000 pièces manuscrites recensées dans ses fonds d'archives, la bibliothèque des Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève (CJBG) détient un héritage scientifique exceptionnel. Si des lettres ou des parties de lettres y abondent principalement, on y trouve aussi, entre autres, des manuscrits autographes publiés ou non, des ouvrages imprimés annotés, de l'iconographie en tout genre, des carnets de récolte de plantes faite sur le terrain, des journaux de voyage, ou encore des registres d'entrée d'herbiers de botanistes genevois et européens. Fruit de la longue tradition botanique genevoise du 18<sup>e</sup> siècle à nos jours, cet ensemble archivistique, issu en grande partie de legs de botanistes genevois (p.ex. Candolle, Burnat ou Boissier), est un outil précieux pour l'historien comme pour le chercheur en botanique. Le contexte particulier de ces legs, par exemple, informe l'historien sur la manière dont ont été cédées des archives scientifiques à la communauté publique, mettant en évidence le flou (reconnu!) des limites entre données dites "publiques" et "privées". Les échanges épistolaires de ces botanistes, conservés sous forme de missives, permettent à l'historien des sciences de reconstituer dans le temps et l'espace les réseaux sociaux et scientifiques ayant présidé à la croissance des herbiers qui forment aujourd'hui le cœur patrimonial des collections des CJBG. Quant aux autres documents manuscrits, sous leurs formes diverses, ils restent des sources de première importance permettant la compréhension des pratiques propres à la botanique. Mais ils servent aussi au chercheur d'aujourd'hui pour ses travaux en taxonomie ou nomenclature botanique (comme la typification), ou ses études floristiques voire écologiques quand elles sont relatives aux variations dans le temps de la diversité floristique ou culturelle, mesurée dans différentes régions du monde. Au travers de quelques exemples choisis, l'objet de cette communication sera de définir la forme et le fond de cette multiplicité manuscrite aujourd'hui conservée dans les fonds des CJBG, en retraçant non seulement le contexte de leur legs, mais aussi en s'interrogeant sur l'usage qu'historiens et botanistes peuvent en tirer aujourd'hui pour leur propre recherche, soit pour l'histoire des savoirs et des collections d'histoire naturelle, soit pour la connaissance actuelle en botanique.

Burdet, H. (1985). La bibliothèque. *In*: Haarman, F. C. (ed.), *Portes ouvertes 85. Série documentaire des Conservatoire et Jardin botaniques* 16: 44-60.

Charmasson, T. (ed.) (1997). Les Archives scientifiques. Préservation, typologie et utilisations. Actes des journées d'études organisées par le Centre de recherche en histoire des sciences et des techniques de la Cité des sciences et de l'industrie, Paris, 18 mars 1993 et 9 février 1996. *La Gazette des archives* 179: 299-453.

Hiroux, F. & F. Mirguet (ed.) (2013). *Les archives personnelles. Enjeux, acquisition, valorisation*. Academia, Louvain-la-Neuve.

**Thérèse Charmasson** (Conservateur en chef du patrimoine, Centre de recherche en histoire des sciences et des techniques (CRHST))

*Les archives personnelles des scientifiques. Les fonds conservés en France, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles.*

Une enquête menée par le Centre de recherche en histoire des sciences et des techniques, avec l'appui de la direction des Archives de France et de la direction du Livre du ministère de la Culture et de la Communication et de la sous-direction des bibliothèques du ministère de l'Éducation nationale, auprès de l'ensemble des services d'archives et des bibliothèques, a permis la publication en 2008 d'un guide des fonds d'archives personnelles des scientifiques, du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, conservés en France. Ce guide répertorie les fonds d'archives des scientifiques relevant du domaine des sciences dites « dures », au sens commun du terme : mathématiques, physique, astronomie, sciences de la nature et de la vie, médecine, à l'exclusion donc des sciences relevant du domaine des « sciences humaines et sociales ». L'entrée s'y fait au nom du scientifique, permettant ainsi la reconstitution « intellectuelle » de fonds dont les composantes peuvent être matériellement dispersées entre des établissements de conservation appartenant à des réseaux institutionnels différents.

Conçu comme un outil d'accès à ces fonds d'archives dont il donne un état, ce guide compose un corpus qui peut être interrogé de différentes manières. Il fournit une répartition des archives des scientifiques sur le territorial national, renseigne sur l'importance relative dans le corpus de chacune des disciplines considérées, mais aussi sur la présence ou l'absence dans les fonds de telle ou telle catégorie de documents : notes de travail et de recherche, cahiers de laboratoires et d'expériences, correspondance, manuscrits d'œuvres ou encore dossiers de travail. Cet ensemble de données factuelles permet d'interroger la notion même d'archives personnelles des scientifiques pour chacune des disciplines scientifiques, tout au long de la période considérée.

**Isabelle Chiavassa** (Conservateur en chef, Archives nationales d'outre-mer)

*Les archives d'érudits européens en Afrique du Nord, entre fonction et passion : la figure du savant du 20<sup>e</sup> siècle engagé en politique ?*

Cette communication s'appuie sur plusieurs fonds d'archives privées conservées aux Archives nationales d'outre-mer. Chargées de conserver les archives de la présence coloniale française, les Archives nationales d'outre-mer ont rassemblé un nombre important de fonds d'archives privés.

Parmi ces fonds, j'ai choisi ceux de savants ayant travaillé au 20<sup>e</sup> siècle sur l'Afrique du Nord. Ils s'inscrivent dans une longue tradition du militaire, de l'administrateur, de l'explorateur ou du scientifique envoyés par la France en Afrique ou dans d'autres colonies, qui ont fait un travail d'érudit. Ces fonds d'archives sont assez consistants puisqu'ils varient entre 13 et 93 cartons d'archives.

Je distingue un premier groupe d'érudits qui n'ont pas joué le moindre rôle politique : Saumagne et Baradez, archéologues en Algérie et Tunisie, Boyer, directeur des Archives départementales d'Alger, le P. Déjeux, prêtre, bibliothécaire du centre d'études diocésaines d'Alger.

Mais j'ai repéré aussi des savants qui ont pris un engagement politique personnel, que laissent entrevoir leurs archives, et je considère ces fonds d'archives comme formant un second groupe.

Arnaud dit Randau, fonctionnaire et écrivain, écrit des rapports sur la situation politique, pour conseiller les gouverneurs généraux d'Afrique occidentale française et d'Algérie, entre 1907 et 1940. Il y signale l'évolution du sentiment nationaliste chez les indigènes.

Le Tourneau, professeur d'histoire au Maroc puis à Alger, a participé à des réformes de l'enseignement donné aux indigènes et du statut de l'Algérie entre 1948 et 1956.

Haut fonctionnaire, Luccioni, spécialiste du droit des habous au Maroc, a joué le rôle de proche conseiller auprès du dernier sultan, puis du roi du Maroc, de 1955 à 1966.

Emerit, professeur d'histoire à la faculté d'Alger, s'est engagé aux côtés d'autres professeurs dans diverses causes, notamment en 1954 contre la communauté européenne de défense.

Dans tous les cas, ces archives de leurs savoirs sont nourries de la préparation de leurs travaux scientifiques, livres et articles, et de leurs cours. Ils ont laissé aussi de la documentation soigneusement classée, des coupures de presse, de la correspondance, des conférences, et sont en relation avec d'autres universités.

Reflets fidèles de leur personnalité, ces archives révèlent qu'ils se partageaient entre leur fonction officielle et leur passion de savant - qu'on ne peut séparer - passionnés par un objet de recherche tout au long de leur vie, même après leur retraite.

Gilles de Gantès, *L'historiographie coloniale et son institutionnalisation*, dans *Outre-mers*, 1<sup>er</sup> sem. 2003, n° 9, p. 7-20.

Jean-Claude Vatin, *Science historique et conscience historiographique de l'Algérie coloniale 1840-1962*, dans *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1979, p. 1103-1122.

Abdeljelil Temimi, *Marcel Emerit*, dans *Mélanges Emerit (Revue d'histoire maghrébine*, janvier 1977), p. 7.

Robert Randau, *Les colons*, 1907 ; *Les terrasses de Tombouctou*, 1920.

Jean Déjeux, *Bibliographie de la littérature algérienne des Français*, Paris : Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1978. *Dictionnaire des auteurs maghrébins de langue française : Algérie*. Paris : Karthala, 1984.

**Alessandro Chidichimo** (Université de Genève)

*Conscience d'archive et temporalité : F. de Saussure et l'École Genevoise de Linguistique.*

En 1913, après la mort de Ferdinand de Saussure (1857-1913), ses élèves, les linguistes genevois Charles Bally (1865-1947) et Albert Sechehaye (1870-1946), essaient sans succès de retrouver les manuscrits du maître à propos de la théorie linguistique générale qui avait fait l'objet de ses derniers cours à Genève. En l'absence des textes et de l'auteur lui-même, ils choisissent d'éditer les notes des cours prises par les étudiants, ainsi que les quelques manuscrits de Saussure qu'ils possèdent afin de publier, en 1916, le *Cours de linguistique générale* (CLG). Ce volume, issu d'une étude philologique et d'une recherche d'archives, changera à jamais l'histoire de la discipline : il a été à l'origine de la création d'écoles qui à la fois allaient s'inspirer et se démarquer de la doctrine saussurienne, et il laissera une trace incontournable dans le panorama des sciences humaines (au moins, si on pense aux structuralismes). Le CLG fera naître aussitôt l'un des débats classiques de l'historiographie saussurienne, à savoir la fiabilité du CLG par rapport à la pensée de Saussure (ce fantôme est déjà évoqué dans le compte rendu de Meillet, 1916), inspirant par là même l'enquête philologique ; la stabilisation des archives saussuriennes ; la recherche de légitimation à travers la référence à l'original (Godel, 1957 ; Saussure, 1967/74) intervenue, une fois de plus, lors de la découverte de nouveaux manuscrits en 1996.

Selon Chiss et Puech (1994), Saussure et le saussurisme ont constitué pour la linguistique un domaine aussi bien de recherche que de mémoire, voire « une sorte de conscience de soi de la discipline qu'il s'agirait dans un premier temps pour l'historien de reconnaître en tant que telle et dont il conviendrait de mesurer au plus près l'efficace. » (1994, p. 41). Mon intention est d'illustrer le rôle qu'ont joué les archives dans l'histoire de l'École de Genève de Linguistique et dans la fécondation saussurienne de la linguistique, rôle qui a été appréhendé jusqu'ici en termes de *retrospection*, mais que j'essaye d'envisager du point de vue de la mise en archive. Je considère la notion d'archive selon deux perspectives entrelacées :

- 1) celle de la temporalité propre aux dynamiques d'archive à travers l'exemple de la création et l'exploitation des archives saussuriennes en vue d'une légitimation des acteurs, qui consiste à établir un lieu privilégié et se faire place dans le discours scientifique grâce au verbe du *deutéragoniste* saussurien ; et de la temporalité considérée dans le cadre de la successivité de la découverte et constitution des archives qui s'oppose au mouvement de la production des documents par Saussure.
- 2) le point de vue donné par la conscience des chercheurs par rapport à l'existence, aux possibilités et aux interactions avec les archives elles-mêmes. Ainsi, s'agira-t-il d'analyser toute la cour textuelle des discussions à propos de l'*autorialité* et fidélité des écrits saussuriens dans les recherches philologiques et de l'histoire et épistémologie des idées sur le langage.

Je crois que le cas de Saussure et l'École de Genève pourra aider à saisir la catégorie de conscience d'archive et la nature spécifique de la temporalité qui est à œuvre dans les archives.

Amsterdamska, Olga (1987). *Schools of Thought. The development of Linguistics from Bopp to Saussure*, Reidel Pub. Co., Dordrecht.

Bally, Charles (1908). « Maîtres et disciples » in *Journal de Genève*, 18 juillet, 1908, p. 2.

Bally, Charles (1913). « Ferdinand de Saussure » in *La semaine littéraire*, 1 mars 1913.

Chidichimo, Alessandro (2010). « Les premières leçons de Saussure à Genève, 1891 : textes, témoins, manuscrits » in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 62, p. 257-276.

- Chidichimo, Alessandro (2011). *Il manoscritto saussuriano* De l'essence double du langage [Thèse, 16 mars 2011, Università della Calabria].
- Chiss J.-L., Puech Ch. (1994). « F. de Saussure et la constitution d'un domaine de mémoire pour la linguistique » in *Langage*, 114, pp. 41-53.
- Chiss J.-L., Puech Ch. (1997). *Fondations de la linguistique : études d'histoire et d'épistémologie*, 2 éd., Duculot, Louvain-la-Neuve.
- Colombat B., Fournier J.-M., Puech Ch. (2010). *Histoire des idées sur le langage et les langues*, Klincksieck, Paris.
- Derrida, Jacques (1995). *Mal d'archive : une impression freudienne*, Galilée, Paris.
- Engler, Rudolf (2003). « Polyphonie » en *Saussure Cahiers de l'Herne*, p. 16-19, Éditions de l'Herne, Paris.
- Foucault, Michel (1969). *Archéologie du savoir*, Gallimard, Paris.
- Godel, Robert (1957). *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure*, Droz, Genève.
- Meillet, Antoine (1916). « CR de F. de Saussure, *Cours de linguistique générale* » in *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 20, p. 32-36.
- Saussure, Ferdinand de (1916, 1922). *Cours de linguistique générale*, Payot, Lausanne-Paris.
- Saussure, Ferdinand de (1967/74). *Cours de linguistique générale* [éd. critique par Rudolf Engler], Harrasowitz, Wiesbaden.
- Sechehaye, Albert (1915). « Allocution de M. Albert Sechehaye Suppléant du professeur F. de Saussure, à ses élèves » en *Ferdinand de Saussure (1857-1913)* par Marie de Saussure, p. 59-67, Kundig, Genève.
- Sechehaye, Albert Ch. (1927). « L'école genevoise de linguistique générale » in *Indogermanische Forschungen*, 44.

**Rossana De Angelis** (Chercheure, Université de Calabre, Italie)

*Textes, corpus, archives. Nouveaux paliers pour l'analyse linguistique.*

La *linguistique des textes* est devenue aujourd'hui une *linguistique des corpus*. Ce passage s'achève au sein des recherches sémantiques. Notamment dans la *sémantique interprétative* la description sémantique suppose l'individuation de *parcours interprétatifs* dans la dimension du *texte* (les *parcours textuels*) et du *corpus* (les *parcours intertextuels*). Les parcours interprétatifs dépendent de trois facteurs différents: 1) une *pratique* descriptive; 2) un contrat interprétatif propre au *genre* et/ou au *discours* auxquels les *textes* appartiennent; 3) les structures particulières qui le réalisent. Néanmoins, ces critères peuvent s'appliquer non seulement à l'analyse des *textes* (Rastier 2001) et des *corpus* (Rastier 2011), mais aussi à l'analyse de l'*archive*, considérée comme un système de corpus sémantiquement liés entre eux. L'*archive* se propose alors comme le prochain palier de l'analyse linguistique et demande des critères adéquats à sa description.

Avant de rentrer dans le domaine de «l'ontologie sociale», les *documents* dont se composent les *archives* sont d'abord des «objets linguistiques» produits par des *pratiques* particulières. Il faut donc envisager l'apport des *pratiques* (Bourdieu 1972, 1982) dans leur production, ce qui oblige à considérer aussi leur propre matérialité. C'est l'approche de l'*herméneutique matérielle* (Szondi 1975, Molinié 2005, Mahyew 2007).

Inspiré de la tradition herméneutique, le philosophe Maurizio Ferraris développe une *théorie de la documentalité* : en réfléchissant sur le lien entre l'écriture, la trace, la réalité et la mémoire, il ébauche les traits d'une théorie du *document/monument* (Ferraris 2009, 2012). Néanmoins, déjà Foucault développait une réflexion sur le lien entre le pouvoir, les discours et les textes considérés comme «monuments» (Foucault 1969, 1971).

En passant par un point de vue linguistique, on peut donc distinguer des «objets sociaux» différents : *textes, documents, œuvres, corpus, archives*, mais aussi leurs relations aux *genres* et aux *pratiques*. C'est donc en envisageant à la fois la nature linguistique et la nature sociale de ce qu'on appelle *archive(s)* que l'on peut mettre en place l'outillage conceptuel adéquat pour entreprendre une description.

Bourdieu P. *Esquisse d'une théorie de la pratique précédé de Trois études d'ethnologie kabyle*, Seuil, Paris, 1972.

Bourdieu P. *Ce que parler veut dire: l'économie des échanges linguistiques*, A. Fayard, Paris, 1982.

Ferraris M., *Documentalità. Perché è necessario lasciar tracce*, Roma-Bari, Laterza, 2009.

Ferraris M., *Lasciar tracce. Documentalità e architettura*, Roma, Mimesis, 2012.

Foucault M., *L'archéologie du savoir*, Paris: Gallimard, 1969.

Foucault M., *L'ordre du discours*, Paris: Gallimard, 1971.

Mayhew R. J., «Materialistic hermeneutics, textuality and the history of geography: print spaces in British geography, c. 1500-1900», *Journal of Historical Geography*, n. 33, 2007, pp. 466-488.

Molinié G., *Hermès mutilé. Vers une herméneutique matérielle. Essai de philosophie du langage*, Paris: Honoré Champion, 2005.

Rastier F., *Arts et sciences du texte*, Paris: Presses Universitaires de France, 2001.

Rastier F., *La mesure et le grain : sémantique de corpus*, Paris : Honoré Champion, 2011.

Szondi P., *Einführung in die literarische Hermeneutik*, a cura di Jean Bollack e Helen Stierlin, Frankfurt-am-Main: Suhrkamp, 1975; tr. it. di Bianca Cetti Marinoni, *Introduzione all'ermeneutica letteraria*, Parma: Pratiche, 1979.



**Monica Del Rio** (Archives d'Etat de Venise)

*Arts and crafts: is technical knowledge at risk or is it conserved in the archives?  
The case of the guilds in Venice (15<sup>th</sup> -19<sup>th</sup> century.)*

This research considers the conservation of knowledge about the production of traditional arts and crafts in Venice and the *Arti* (guilds) active for four hundred years. The *Arti* guaranteed the high quality of products and the constant improvement of techniques: for example the Apothecary guild made sure that it held the monopoly for the production and trade of *tariaca* – a cure-all concoction famous throughout Europe and Asia; the *cuoridoro* guild monitored the techniques to make embossed and painted panels of leather used for furnishings or wall-coverings; as did the guilds of *verieri* and *perleri* on Murano for the production of glass and lamp beads. Is such technical knowledge conserved in archives? Is it possible to recreate the *modus operandi* of these forgotten crafts and the technical knowledge to produce them through the traces left in the archives? The State Archive of Venice holds the archives of the *Arti* (1422-1806): 90 archives from 90 guilds; more or less 4700 descriptive units; there are enough documents to fill around 72 meters of shelving! Do these archives include the guilds' knowledge?

Our project includes quantitative and qualitative analysis of the documents of the *Arti*, working from the 1873 catalogue of Augustus Negri. We have found that 75 % of guilds preserved less than 10 records, 16 % between 10 and 100 and only 9% conserved more than 100 records. When analyzing the record types, we made the surprising discovery that the majority of them are related to the constitutional, financial or judicial sectors. On the other hand, only 13 guilds preserved their *mariegola*, the *capitulare* or statute of the guild, usually the list of members' names bound with the sheets outlining the regulations for the craft that all registered members were required to respect.

Many such *capitulari* are transcribed in register n. 1 of the *Giustizia Vecchia*, the magistracy created in 1173, responsible for the supervision of the guilds. It is likely that finding *capitulari* in the archive of *Giustizia Vecchia* is the first clue that we shall find reports, those we imagine to be held by the *Arti*, in archives of other offices. Which other offices could have had held some authority over the guilds? The report presented to *Inquisitorato sopra la regolazione delle arti* in 1773 does offer some information about the constitution of each guild, the number of members and also gives some indications about other competent magistracies. This reveals at least 22 offices interacting with the guilds for payment of taxes and duties, as well as for specific regulations. This suggests that the archives of those 22 offices may contain a lot of information about the guilds and even better, about their “knowledge”. The research is likely to evolve over a long period of time because there are many possible paths to pursue for each guild.

At the present time, the aim of this study is to examine two particular paths linked to two specific fields of knowledge: pharmaceutical knowledge, that would have been the monopoly of the *Arte dei spezieri da medicine* AND technical knowledge connected to the art of glass making, controlled by the numerous guilds involved in this craft. In considering these two examples:

- we will investigate if in the Venetian context, records of knowledge are to be found scattered in other archives, not only in those produced by the holder of the knowledge
- we will attempt to draw a map of these “scattered” archives to describe the archive of knowledge of the *Arti* in order to redefine the way we approach this kind of research.

Richard Mackenney, *Tradesmen and traders. The world of the guilds in Venice and Europe : c. 1250-c. 1650*, London - Sidney: Croom Helm, 1987.

Francesca Trivellato, *Fondamenta dei vetrai: lavoro, tecnologia e mercato a Venezia tra Sei e Settecento*, Roma: Donzelli, 2000.

- *Interpretare e curare. Medicina e salute nel Rinascimento* a cura di Maria Conforti, Andrea Carlino, Antonio Clericuzio, Roma: Carocci, 2013.

**Christiane Demeulenaere-Douyère** (Conservateur en chef du patrimoine, Centre Alexandre Koyré, Paris)

*Les archives des sociétés savantes, traces d'une activité collective de recherche.*

La recherche scientifique, historique, archéologique, géographique, ethnographique, etc., ne se circonscrit pas aux seules universités ou institutions de recherche dûment labellisées (CNRS, laboratoires, etc.). Déjà sous l'Ancien Régime et encore plus depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, se sont constituées de nombreuses « sociétés savantes » où la connaissance se déclinait sur le mode collectif, loin du cadre académique. Mais, loin d'être de simples cercles d'« amateurs » curieux et dilettantes, ces structures ont contribué de façon décisive, par leur capacité à mobiliser les énergies, au progrès des connaissances (notamment en archéologie, en botanique, en entomologie, pour ne citer que quelques exemples). Par leur nombre et leur vitalité, elles ont constitué un réseau international de chercheurs, avec des lieux de rencontre et de confrontation (les congrès), des publications nombreuses circulant par voie d'échange... En France, en 1834, le ministère de l'Instruction publique, conscient du potentiel de cette recherche extra-académique, les a même dotées d'un organisme d'impulsion et de coordination, le Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS).

Ce réseau informel de savants, dont beaucoup menaient en parallèle une carrière universitaire, a produit des archives, des collections et des publications, souvent inscrites dans la durée, qui constituent un gisement extraordinaire de connaissances. Leur masse et leur diversité sont encore mal reconnues et leur survie est dans bien des cas menacée... Archiver cette recherche extra-académique est donc une nécessité qui implique d'en faire l'inventaire et de prendre des mesures conservatoires urgentes pour préserver et pérenniser cette part importante du patrimoine scientifique.

– [dir. avec Éric Brian] *Histoire et mémoire de l'Académie des sciences. Guide de recherches*, Paris-Londres-New York, Tec et Doc Lavoisier, 1996.

– « Correspondances et manuscrits des sociétés savantes : les conserver, les classer, les signaler », dans *Les fonds patrimoniaux des sociétés savantes : conservation, préservation, inventaire*, *Bulletin de liaison des sociétés savantes*, n° 11, mars 2006, p. 15-16.

**Didier Devriese** (Directeur des Archives, du Patrimoine et des Collections spéciales, Université libre de Bruxelles)

*Mise en archives, paradigme administratif, paradigme patrimonial. Les archives des savoirs au miroir de l'analyse d'un dispositif.*

Ma proposition tente d'articuler plusieurs questions posées dans le cadre de ce colloque : celles du cadre structurant de la construction disciplinaire, du lien entre archives institutionnelles et archives des disciplines, mais aussi la question relative aux usages des archives, convoquées - et à quel titre ? - dans les lieux de production du savoir. Ces questions sont étroitement liées. Pensées ou non comme objet(s) et enjeu(x) d'un rapport politique, les archives et leur traitement au sein des universités sont souvent dominés par le « paradigme administratif ». Si ce paradigme préside bien souvent à la mise en archive(s), la question se pose de savoir quelles archives sont ainsi constituées et à quelle(s) fin(s) ? Eléments d'un dispositif au sens foucauldien du terme, les archives des universités (et la mise en archive en soi, pensée selon les termes de ce dispositif), sont le plus souvent convoquées et traitées au titre de la preuve, ce qui explique en partie la surreprésentation des archives de la « gestion » du savoir au détriment des archives du savoir elles-mêmes. La question se pose d'ailleurs de savoir si cette distinction a encore du sens aujourd'hui. D'autres archives, parfois plus immédiatement issues des « lieux des chercheurs », sont elles aussi convoquées à des fins de représentation, créant un cercle « vertueux » où les archives et leur sauvegarde contribuent à lier stratégie et histoire, parfois hagiographique, de la construction du savoir. Le paradigme administratif et le paradigme patrimonial forment alors une alliance objective qui régit la mise en archive. Mais de quelles archives s'agit-il, qu'en est-il du cadre forgé par les disciplines et *quid* des modes de travail des chercheurs et de leur besoin « d'archives » dans ce contexte ? C'est donc, modestement, à la fois avec Latour et avec Foucault qu'il faut réinterroger le paradigme administratif et le paradigme patrimonial appliqués aux archives du savoir.

**Giuseppe D'Ottavi** (Chercheur post-doctorant, Institut des Textes et Manuscrits modernes (ITEM), Paris)

*Splendeurs et misères des archives de linguistes : le cas de Ferdinand de Saussure.*

L'objectif de cette communication est d'aborder la question de l'intérêt et celle des enjeux de la typologie archivistique propre aux fonds de linguistes.

La discussion sera basée sur l'examen d'un fonds spécifique : les *Ferdinand de Saussure linguistic Papers* (cote BMS Fr 266) hébergés depuis 1968 à la Houghton Library, l'une des bibliothèques de l'Université d'Harvard (Cambridge, Mass.). Après une présentation d'ensemble du fonds, on montrera dans quelle mesure et par quelles voies son statut d'« archive » a influencé non seulement les études rétrospectives concernant les idées de Ferdinand de Saussure (1857-1913), mais la construction même d'un savoir et de son héritage, jusqu'à conditionner l'(auto-)détermination d'une discipline toute entière, celle de la linguistique structurale.

Si ces dernières années, les techniques et les méthodes de la génétique du texte ont encouragé d'un côté l'exploitation de la richesse du fonds harvardien selon des critères scientifiques (permettant ainsi des découvertes importantes), de l'autre, des soins archivistiques et éditoriaux peu systématiques ont encouragé des lectures partiales, suggérant la normalisation de la figure de Saussure dans son rôle de père du structuralisme.

Dans la suite de cette présentation, l'analyse de cas exemplaires nous permettra de rendre compte des deux lectures possibles du fonds saussurien d'Harvard: l'opération d'invention de la notion de « phonème » menée par R. Jakobson (chercheur lié à l'apparition du fonds aux É.-U.) à travers un groupe de manuscrits, et la mise en valeur de documents particuliers dont la portée a été jusqu'ici négligée (par ex. le brouillon de la thèse, une version intermédiaire du *Mémoire*, les notes indianistes) et qui jettent une lumière nouvelle sur les travaux de Ferdinand de Saussure.

**Anouk Dunant Gonzenbach** (Archiviste, Archives d'Etat de Genève)

*Archives des savoirs, archives numériques et fondements archivistiques*

La dématérialisation des données et des documents transforme non seulement le matériel utilisé par les chercheurs mais également les archives qu'ils produisent, que ce soit dans le domaine des sciences fondamentales ou des sciences humaines et sociales. Cet exposé a pour propos la problématique liée aux documents et données nées-numériques et non celle de la numérisation (ou digitalisation) de documents. Les chercheurs ont désormais à disposition des ensembles de données de plus en plus vastes. Ils produisent en conséquence des données volumineuses et créent pour les exploiter des outils comme des bases de données, par exemple les bases de données documentaires constituées dans le cadre d'une recherche historique.

La conservation des documents et données électroniques sur le long terme implique de nouvelles techniques car ce type d'archive, qui a une durée de vie d'une quinzaine d'années, se révèle peu pérenne. Or les données qui ont un caractère historique doivent être conservées au même titre que les documents papier et leur intégrité doit être garantie sur le très long terme, bien au-delà de la durée de vie technologique. Pour prévenir l'obsolescence des formats et la fragilité des supports, l'archivage de ces documents et données requiert la mise en place de processus bien en amont de leur traditionnelle prise en charge en bout de chaîne et il doit répondre à des normes précises, dans lesquelles la question des métadonnées tient une place centrale. Il s'agit de passer de la boîte d'archives traditionnelle en carton à la boîte virtuelle.

Il est tentant de considérer que les données numériques ne prennent que peu de place sur les serveurs et que les moteurs de recherche permettent de retrouver à tout moment l'information pertinente. Mais tout garder est-il la bonne manière de constituer un fonds d'archives et un savoir? Les fondements archivistiques restent les mêmes, quel que soit le support. Il est donc indispensable de considérer de la même manière tous les documents. L'évaluation tient ainsi une place centrale. La science archivistique a une longue tradition de savoir-faire dans ce domaine. Les enjeux actuels nécessitent peut-être plus que jamais cette étape indispensable et la mise en place de nouvelles stratégies de collecte, de conservation et de description. Les chercheurs ont besoin d'archives intelligentes, c'est-à-dire qu'ils doivent comprendre d'où viennent les archives et dans quel contexte elles ont été produites, pour reconstituer la connaissance historique. Cette démarche de contextualisation, propre à l'archiviste, n'est pas la même que celle de l'historien ou du chercheur qui exploite les sources.

Mais même si les règles sont les mêmes, leur mise en œuvre doit être adaptée pour tenir compte des caractéristiques des données électroniques. Il faut en particulier assurer la sécurité de l'archivage, la normalisation des formats et de métadonnées et garantir que les documents et données soient intègres, fiables, authentiques et exploitables. Cet objectif ne peut se faire que dans l'interdisciplinarité. Ainsi les défis de la formation d'une mémoire de la recherche sont communs aux chercheurs, aux informaticiens et aux archivistes et il faudra les aborder ensemble, ce qui impliquera peut-être une nouvelle articulation de leurs relations.

Olivier Robert (éd.), *Les archives dans l'université* : actes du Colloque international, Université de Lausanne, 30 et 31 octobre 2008, Berne, 2009.

Françoise Banat-Berger, Laurent Duploux, Claude Huc, *L'archivage numérique à long terme, les débuts de la maturité?* Direction des Archives de France, 2009.

"Aime tes données... et permets à autrui de les aimer aussi", hypotheses.org (Open Knowledge foundation), <http://donnees.hypotheses.org/106>

**Véronique Fillieux** (Université catholique de Louvain)

*De la pluralité des exploitations du patrimoine scientifique d'une université d'aujourd'hui.*

Dépasser la vision du « archivons le passé pour une exploitation historique future » et mettre en exergue la pluralité des fonctions actuelles des fonds constitués, ainsi que les nécessités de leur conservation constitue l'objectif de cette proposition.

Quand il s'agit de conservation, toute demande, en termes de locaux ou de moyens, passe nécessairement par une interrogation quant à la « valeur » de la collection. Aussi cette contribution entend-t-elle partir d'une réalité plurielle de valorisation et d'utilisation débordant celle des obligations légale et contractuelle pour tenter de répondre au trop courant « pourquoi garder ? ». Très souvent, les collections sont vivantes et continuent à être sollicitées à des fins didactiques ou de recherche, comme entités de référence ou dépôts de spécimens d'étude, comme pouvant offrir des services aux entreprises également. Services à la collectivité aussi par une valorisation interactive lors d'activités « grands publics » déclinés en ateliers, festivals et autres nuits à côté des valorisations « classiques » ou patrimoniales. Ce « pourquoi conserver » s'élabore en partenariat avec une réflexion quant à un renouvellement des types d'informations que les fonds peuvent apporter (*quid* de la stratégie expérimentale des chercheurs, de la place des standards industriels, rôle du personnel technique...), mais également à la pluralité des regards qu'ils peuvent intéresser (l'historien, l'historien de l'art, la didactique...) et des thématiques (interaction monde des laboratoires et monde industriel, transmission des pratiques scientifiques, évolution des collections au regard de la transformation de la discipline, relation entre enseignement dispensé et recherche scientifique...) auxquelles on peut les soumettre.

La communication se base sur des exemples des collections UCL et le travail du Service des Archives de l'Université catholique de Louvain tant au niveau de la préservation, de la conservation que de la valorisation plurielle.

**Giovanni Focardi** (Chercheur, Université de Padoue)

*Vies politiques et vies sociales, entre publique et privée. Les dossiers personnels des magistrats italiens (1861-1949, et plus) gardés dans les archives nationales.*

On propose une vue panoramique sur les fonds d'archives des fichiers personnels des magistrats italiens (plus de 11.500 dossiers) que le Ministère de la Grace et de la Justice (Mgg) a déposé à Rome auprès de l'Archive Centrale de l'Etat (Acs).

Dans ces archives, il est possible d'effectuer des recherches non seulement sur l'histoire de l'administration judiciaire, sur la prosopographie des juges, leurs liens avec la classe politique (voir "les dimensions politiques sous-jacentes", par exemple dans la rapidité du développement des carrières publiques), mais aussi sur l'histoire sociale des magistrats.

La richesse des renseignements conservés est multiple. Les copies des articles parus dans la presse concernant tel ou tel magistrat, la présentation de tel ou tel livre écrit par les juges (productions scientifiques), la correspondance et les lettres de recommandation, etc.

En s'attachant à "l'articulation entre sphère privée et sphère publique" il faut souligner que – dans une profession exclusivement masculine jusqu'en 1965 – sont présentes plusieurs "voix" de femmes : mères, fiancées, épouses, filles. En bref, il y a là tout un monde féminin qui a laissé des traces écrites dans ces dossiers. On voudrait expliquer comment et pourquoi.

De la même manière, plusieurs documents (photographies, certificats officiels de maîtrise, livrets de service militaire...) nous permettent de reconstituer la « vie » de ces magistrats avant leur entrée dans la carrière publique et parfois aussi après.

A propos des "stratégies de collectes et de conservation", l'administration du Ministère et, notamment, le service des archives a conservé toute une série d'informations que – heureusement – le chercheur peut exploiter aujourd'hui. Les magistrats ayant été considérés comme membres d'une élite (surtout dans les provinces), l'archive du ministère a décidé de conserver leurs fichiers personnels, ce qui n'est pas le cas des autres fonctionnaires/employées du Ministère : Preuve évidente des rapports de pouvoir "dans la manière dont individus et institutions interprètent" et "valorisent ou délaissent" ces archives.

*Storia dei progetti di riforma della pubblica amministrazione: Francia e Italia 1943-1948*, Bup, Bologna, 2004.

*Les conseillers d'État. Thèmes et problèmes d'une recherche en cours*, in *Les élites administratives en France et en Italie*, a cura di V. Azimi, Paris, L.G.D.J, Editions Panthéon-Assas II, 2006, pp. 233-243.

*La réforme qui n'a jamais eu lieu. Projets et réformes administratives en Italie et en France en 1943-1948*, in *Généalogie de la réforme de l'État*, "Revue française d'administration publique", 2006, n. 120, pp. 679-694.

*Magistratura e fascismo. L'amministrazione della giustizia in Veneto, 1920-1945*, Venezia, 2012.

*(Auto)rappresentazioni di settori della magistratura tra Stato e società, 1945-1992*, in "Medicina democratica", 2013, n. 207, pp. 10-24.



**Janette Friedrich** (Maître d'enseignement et de recherche, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève)

*Un parcours de recherche imposé par l'archive. Une étude de cas.*

Dans la contribution proposée, l'archive qui sera discutée est celle qui conserve des traces des recherches scientifiques d'un auteur ou d'une équipe et qui en conséquence permet de reconstruire la naissance d'une idée, d'un livre, d'un projet ; fait découvrir des projets entamés, puis écartés voire abandonnés. C'est à travers une étude de cas que je montrerai comment l'archive devient un élément déterminant de la pratique de la recherche ; comment elle guide une recherche déjà orientée ayant pour but d'une part une connaissance de l'histoire d'une pensée, d'autre part une contribution aux questions posées par les débats actuels.

Le cas qui sera examiné est celui d'un chercheur et d'un institut. Il s'agit du psychologue allemand Karl Bühler qui a dirigé entre 1922 et 1938 le premier Institut de psychologie de l'Université de Vienne. Tout d'abord, je proposerai une description et une courte analyse de l'Archive officielle contenant des manuscrits et des lettres de Bühler ainsi que quelques documents à caractère administratif. Dans un deuxième temps, il sera montré comment et pourquoi le travail dans l'archive a produit de nouvelles hypothèses et idées qui m'ont obligée à chercher et consulter d'autres « lieux », pas toujours déclarés comme archives, mais donnant des informations sur l'*environnement* dans lequel les activités des chercheurs se sont déroulées à l'époque. Un parcours de recherche a été imposé consistant en une prise en considération de ce que j'appelle « la pensée de l'auteur en action » dans son ancien environnement du travail. Une pensée qui se trouve matérialisée dans les annotations des thèses, dans l'organisation du plan d'étude, dans la composition des jurys de thèses, dans les demandes de congés scientifiques, des contributions à la vie sociale et culturelle viennoise, dans les livres commandés pour la bibliothèque, etc. Il s'agit de traces qui montrent une autre dimension d'une pensée scientifique que celle exprimée dans les livres et les manuscrits. Deux questions découlent de cette expérience d'un parcours de recherche imposé. La première concerne l'histoire de la réception d'une œuvre. Est-ce que la connaissance produite à travers un travail dans les archives ne conduit pas nécessairement à une réévaluation (parfois à une réorientation) des lectures classiques ou canonisées d'un auteur, puisque les archives - voulu ou non-voulu - renvoient aux (ou contiennent les) traces de la pensée de l'auteur en action? La deuxième question a trait au dit parcours imposé par l'archive, qui, en effet, est toujours celui réalisé par un chercheur. Or, il est fortement possible que le parcours poursuivi par un autre chercheur ne soit pas le même. Comment pourrait-on donc trouver un lieu d'archivage pour ces parcours suggérés ou imposés aux chercheurs durant leurs passages dans les archives ? Comment intégrer ce que les archives suggèrent à chercher en dehors d'elles à l'intérieur de ses propres murs ?

**Eloïse Galliard** (Ecole du Louvre, Paris)

*Un objet aux multiples histoires. Quand les archives d'une histoire des collections en racontent d'autres.*

Chaque chercheur est confronté à des archives aux formes multiples provenant de sources variées, au milieu desquelles il navigue afin de trouver les réponses à ses interrogations. L'historien des collections, savant s'intéressant tant aux objets qu'à ceux qui les ont collectés, a à sa disposition trois importantes sources d'archives lui permettant de tracer de multiples histoires.

C'est ce que nous désirons mettre en lumière au cours de cet exposé, au moyen de l'exemple particulier de l'histoire de la collection d'objets amérindiens du Sud-Ouest des États-Unis conservée au musée du quai Branly. La constitution de ce corpus n'a rien de systématique et est uniquement balisé par l'inventaire du musée : ce cadre arbitraire permet de mettre en avant des archives de natures différentes.

Lorsque l'on dresse l'histoire d'une collection, les archives des institutions muséales, et notamment les inventaires, sont les premières sources auxquelles on pense. Elles racontent la vie des objets (date d'entrée, dates d'exposition), parlent du regard que les conservateurs ont posé sur eux (changement de dénomination ou d'attribution géographique ou ethnique); elles sont une trace qui rend pérennes des expositions temporaires, tout en témoignant de réflexions préparatoires à ces événements. Les archives du musée parlent donc tant de l'histoire de la collection que du lieu qui la conserve.

Viennent ensuite les archives personnelles des conservateurs, explorateurs et anthropologues, à l'origine de ces collections. Ces archives constituent la base, le travail préparatoire de diverses recherches. Elles témoignent des réflexions des scientifiques avant que l'objet ne devienne collection. Ces archives parlent bien plus de l'auteur que de son sujet d'étude : les pièces manquantes, disparues, perdues ou volées, telles celles de Léon de Cessac ou d'Alphonse Pinart, anthropologues ayant œuvré dans le Sud-Ouest des États-Unis, sont bien plus « révélatrices » que les rares documents dont nous disposons. Les documents laissés par les explorateurs ou leurs contemporains parlent d'un contexte qui s'élargit lorsque l'on se penche sur les objets eux-mêmes.

Car ces objets sont également des archives, témoignant de pratiques diverses. Ils sont tout d'abord porteurs d'informations historiques et anthropologiques. C'est le cas par exemple des objets touristiques du Sud-Ouest des États-Unis, archives au sens de « traces » des relations entre *traders* et Amérindiens. Les objets peuvent aussi informer sur la vie de l'explorateur, comme le font les photographies de la collection de Léon de Cessac; les photographies sont des archives ambigües, à la fois documents et objets de collection, procurant aux chercheurs de nombreuses informations de nature variée. Enfin, ces objets portent des traces, des marques physiques directement liées à la vie du musée. On pensera alors aux étiquettes collées sur les pièces, qui permettent bien souvent de rendre à ces objets leur véritable identité.

Une collection d'objets, qu'elle soit scientifiquement définie ou cataloguée dans un inventaire de musée, est liée à plusieurs contextes, marquée par l'histoire des populations productrices des objets, des intérêts scientifiques et de son lieu de conservation. Elle fait alors intervenir, lorsque l'on dresse son histoire, trois grands ensembles d'archives, qui, une fois dépouillés,

décortiqués et exploités permettent de mettre en lumière de nombreuses histoires liées au monde scientifique.

Galliard Eloïse, 2014 *Le Far West dans ses bagages, Voyageurs scientifiques français dans le Grand Sud-Ouest des États-Unis : une histoire des collections*, thèse de recherche de l'École du Louvre, sous la direction de Federica Tamarozzi, musée d'Ethnographie de Genève, Paris (non publiée).

McLendon Sally, 2001, Les ceintures de plumes californiennes dans les collections françaises, *Gradhiva*, n° 29

**Philippe Genequand** (Professeur d'histoire du Moyen Âge, Université de Montréal)

*Gouverner les hommes, régir les âmes à la fin du Moyen Âge : Nouveaux usages des documents pontificaux pour l'histoire sociale.*

Il est reconnu que les mécanismes de gouvernement établis et perfectionnés à Avignon sous Jean XXII (1318-1334) et ses successeurs sont le premier exemple de l'établissement d'une machine gouvernementale de type moderne (*Aux origines...* 1990, Theis 2006). Si l'attribution de l'adjectif a fait débat (Guillemain 1994, Partner 1990), si la précision exacte des procédures alors établies est l'objet d'une discussion (Genequand 2007, Jamme-Poncet 2007, Hayez 2007), l'idée d'une accélération de la constitution étatique au XIV<sup>e</sup> siècle est très généralement admise, une accélération dont le fondement est l'archive.

Or, durant les trois dernières décennies, l'histoire du Moyen Âge a revisité l'usage des sources dites de la pratique : documents financiers, documents de gestion, correspondances, action judiciaire, etc. De nouvelles questions ont permis de tirer de considérables enseignements de documents dont la portée historique était précédemment apparue modeste. C'est ainsi que l'usage croisé de la prosopographie, de la diplomatique et de la codicologie a permis de renouveler les analyses que les documents produits par les administrations du Moyen Âge finissant ont laissé à notre curiosité. La « nouvelle histoire politique » s'est donc construite, non sur une réinterprétation des sources qui avaient été celles que les spécialistes du XIX<sup>e</sup> et du premier XX<sup>e</sup> siècle privilégiaient, mais sur une extension du matériau documentaire.

La présente communication propose de considérer le cas de la papauté à la fin du Moyen Âge en le questionnant dans une optique de progression du savoir historique. Comment approche-t-on désormais le matériel archivistique pontifical ? Quelles questions permet-il de poser ? Quels problèmes permet-il de résoudre ? Il s'agit ainsi de se pencher sur le troisième volet proposé par l'appel à contribution et d'interroger les usages de l'archive.

Je questionnerai la façon dont les documents produits par les bureaux de la Chambre apostolique et par les tribunaux pontificaux, notamment la Pénitencerie, permettent de renouveler la compréhension que nous avons de l'action de l'Église, sur les corps et sur les âmes, à la fin du millénaire médiéval.

*Aux origines de l'Etat moderne, Le fonctionnement administratif de la papauté d'Avignon,* Rome, Ecole française de Rome, 1990.

Genequand, Philippe, « L'administration avignonnaise au début du grand schisme d'Occident, Archaïsme et modernité. Caractères du fonctionnement », dans : F. Alazard, F. LA Brasca (éd.), *La Papauté à la Renaissance*, Paris, Honoré Champion, 2007, p. 37-65.

Guillemain, Bernard, « Papauté d'Avignon et Etat moderne », dans : *Papauté, monachisme et théories politiques. Etudes d'histoire médiévales offertes à Marcel Pacaut*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1994, p. 79-90.

Hayez, Anne-Marie, « La rétribution des officiers et familiers du pape au XIV<sup>e</sup> s. », dans : A. Jamme, O. Poncet (éd.), *Offices, écrit et papauté (XIII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle)*, Rome, École française de Rome, 2007, p. 427-448.

Jamme, Armand, Poncet, Olivier, « L'écriture, la mémoire et l'argent, Un autre regard sur les officiers et offices pontificaux (XIII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle) », dans : A. Jamme, O. Poncet (éd.), *Offices, écrit et papauté (XIII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle)*, Rome, École française de Rome, 2007, p. 1-13.

Partner, Peter, *The Pope's men, The Papal Civil Service in the Renaissance*, Oxford, 1990.

Theis, Valérie, « La réforme comptable de la Chambre apostolique et ses acteurs au début du XIV<sup>e</sup> siècle », dans : MEFROM, 118, 2006, p. 169-182.

**Margot Georges** (Archiviste-adjointe, Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm))

*Institutions de recherche, chercheurs et archives des savoirs : quelle(s) définition(s) par les producteurs ?*

Les producteurs de savoir et leurs institutions de rattachement semblent montrer peu de sensibilité vis-à-vis de leur production documentaire. Cette communication aura pour objectif de s'interroger sur la manière dont ces chercheurs et ces institutions se positionnent à l'égard de leurs archives, ou plus précisément, sur les relations qu'ils entretiennent avec ces dernières. Les conditions de la mise en place progressive des fonctions archives dans les principales institutions de recherche françaises, les évolutions et les périmètres d'intervention donneront un premier éclairage des définitions à l'œuvre. Le propos se centrera ensuite sur les chercheurs eux-mêmes, plus spécifiquement sur les chercheurs en laboratoire : comment appréhendent-ils leurs documents, leurs données et leurs archives ? Les distinguent-ils ? Si oui, en fonction de quels critères, des critères de dates, des critères d'usage, des critères de support, des critères de lieux de conservation ? L'observation des pratiques et l'analyse des discours que ces chercheurs tiennent sur eux-mêmes, la recension des événements ou des éléments qui peuvent modifier, altérer, transformer ces représentations, permet d'esquisser des contours terminologiques des archives des savoirs par les producteurs de savoir. Nous nous appuyons pour ce faire sur le concept de représentations sociales développé par Pierre Moscovici puis Jean-Claude Abric, chercheurs en psychologie sociale et sur les travaux de sociologues des sciences à l'image de ceux de Bruno Latour ou de Dominique Vinck, ainsi que sur une étude de terrain que nous avons menée dans le secteur des sciences du végétal.

**Didier Grange** (Archiviste, Archives de la Ville de Genève, Conseil International des Archives (ICA))

*L'archivistique : un savoir en manque d'histoire.*

Qu'ils soient en mains privées ou conservés dans des institutions spécialisées, les fonds d'archives sont le résultat du travail et des interventions successives de leur(s) créateur(s) – et parfois de leurs utilisateurs. Ils peuvent être à l'état « brut », tel qu'à l'origine, ou avoir été l'objet d'un traitement (classement, description, inventaire) effectué par leur(s) créateur(s), leur(s) successeur(s) ou par des archivistes. Ainsi, des connaissances en archivistique (ensemble des théories, principes, normes et techniques appliqués aux archives et à leur gestion) et en histoire de l'archivistique sont certainement des atouts pour appréhender les archives des savoirs et entreprendre des travaux de recherche dans ce domaine.

Or, l'archivistique est un savoir en perpétuel mouvement. A l'échelle nationale ou internationale, les fondements théoriques comme les approches pratiques ont évolué au fil des réflexions, des échanges et des expériences. Ainsi, pour ce qui concerne les fonds qui ont été classés et décrits, ils l'ont été en suivant les théories et méthodes de leur temps. La connaissance spécifique de l'histoire de l'archivistique permet de mieux comprendre la constitution et les caractéristiques des fonds d'archives ainsi que le traitement (archivistique) qu'ils ont subi – voire l'absence de celui-ci.

Jusqu'à présent l'histoire de l'archivistique n'a fait l'objet que d'un nombre limité de recherches et de publications. Les historiens comme les archivistes négligent ce thème. Pourtant, les sujets ne manquent pas. Il n'existe pas d'histoire des fonctions archivistiques principales, telles que l'acquisition, la description, l'accès, la conservation et la diffusion ; l'histoire du *records management*, approche théorique et technique consacrée à la gestion de l'information dans les administrations publiques et dans les entreprises, née aux Etats-Unis au milieu du XX<sup>e</sup> siècle et aujourd'hui disséminée sur les cinq continents, n'a pas non plus retenu leur attention ; il en va de même pour la législation concernant les archives, la coopération internationale autour des archives et, dans une moindre mesure, les relations entre technologies et archivistique. Des pans entiers de l'archivistique offrent des possibilités de recherche inédites. Il est temps que Clio et Janus<sup>1</sup> se rapprochent, se mobilisent et collaborent ensemble.

---

<sup>1</sup> Dieu romain choisi comme symbole par le Conseil international des archives et figure tutélaire des archivistes.

**Michaël Green** (Université de Cordoba)

*Professorial archives of the Faculty of Theology, University of Geneva.*

In this paper, we will look into the Archives of the professors of the Faculty of Theology of the Academy, resp. University of Geneva, which present an excellent opportunity to explore a series of questions related to archives of knowledge and their exploitation.

At least eight professors from late seventeenth until mid-twentieth century left archival documents which are now kept at the Bibliothèque de Genève. These are in chronological order: Theodore (1582-1657) and Louis Tronchin (1629-1705), Jean Alphonse Turretini (1671-1737), Ami Lullin (1695-1756), Jean-Jacques-Caton Chenevière (1783-1871), Gaston Frommel (1862-1906), David Munier (1798-1872), Eugène Choisy (1866-1949), Franz Leenhardt (1902-1990). Just one collection, the archives of Jean Alphonse Turretini, was explored in depth, and only one other collection, that of Theodore and Louis Tronchin, was catalogued in detail. This leaves six other collections which call for scholarly attention.

The archival material is rich. It includes vast amounts of correspondence, drafts of essays, manuscript oeuvres, political documentation, course material, newspaper clippings. Some of the archives contain notes written on receipts for various services and purchases. These sources offer the opportunity to shed light on the following questions: Why were those archives kept and who were their users over the years? How did the form of the archives change through time? Why are there more archives for the seventeenth than for the eighteenth century? What knowledge can one extract from them?

**Christophe Gros** (Musée d'ethnographie de Genève)  
**Federica Tamarozzi** (Musée d'ethnographie de Genève)

*Amoudruz à Vercorin – les archives d'une passion.*

Le Département Europe au sein du Musée d'ethnographie de Genève a acquis, en 1976, après un achat fait par la Ville de Genève, la collection Georges Amoudruz composée de sa bibliothèque et de ses impressionnantes archives (environs deux mille classeurs fédéraux). Ingénieur et entrepreneur en vidange et canalisation, G. Amoudruz était plus un homme de la parole que de l'écrit. Il a donc très peu accompagné la constitution de sa collection par la rédaction de textes d'analyse ou de méthodologie, laissant à quelques journalistes des considérations éclatées.

C'est sans doute ce silence qui a permis, qu'après sa mort, survenue en 1975, on ait puisé dans les différentes facettes de sa collection, comme dans un réservoir d'informations de première main qui pouvait être cannibalisé par d'autres productions intellectuelles regroupées de façon posthume dans les fondations de l'ethnographie alpine d'avant 1960, comme proposé par Christophe Gros.

Mis à part Bernard Crettaz qui a esquissé l'unique portrait de la « méthode Amoudruz », pour mieux dessiner le personnage et sa relation avec les savants de son temps, ces matériaux hétéroclites n'ont jamais vraiment été interrogés dans la perspective qui avait présidé à leur organisation en collection et d'une certaine manière en archive des savoirs.

Pour ce faire, il faut mettre en relation le contenu des documents d'Amoudruz avec sa collection d'objets (tri et bidimensionnels) et sa bibliothèque. Si l'ampleur de la tâche ne permet pas encore de cartographier de manière exhaustive ses nombreuses incursions dans des disciplines différentes, ni les errances et les obsessions subites de cet homme qui, depuis Genève, a consacré sa vie à l'espace alpino-rhodanien, nous voudrions poser ici les jalons de ce travail de longue haleine en observant, de plus près, quelle fut l'action de George Amoudruz à Vercorin. Lieu familial, lieu de vacance, lieu d'enquête ethnographique... Vercorin a aussi été le lieu d'une de ses plus belles collectes d'objets, les plus « monographiques ». Il nous semble en tout cas le terrain idéal pour commencer à explorer l'attitude première de l'ethnologue qui associait à la fois une pratique savante, une démarche dilettante et une passion totalisante.

L'exemple choisi nous permettra, d'ailleurs, de poser la question sur la mise en valeur d'un tel ensemble au sein d'une institution muséale.



**Béatrice Haenggeli-Jenni** (Archives Institut Jean-Jacques Rousseau, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève)

*Archiver les savoirs pour mieux les diffuser : le cas des revues de la Ligue internationale pour l'Education nouvelle.*

Dès la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, les savants créent des revues scientifiques dans le but de réunir les connaissances, de les archiver et les diffuser. Cette démarche s'inscrit non seulement dans une volonté de dialoguer entre savants mais aussi et surtout, dans un souci encyclopédique de conserver les savoirs de la recherche. Plusieurs périodiques révèlent cette fonction première d'archivage des connaissances puisqu'elles en portent le nom, à l'exemple des *Archives de psychologie* (1901), *Archives de médecine et de chirurgie spéciales* (1900), ou des *Archives de philosophie et du droit* (1931). Selon les historiens des sciences, les revues constituent un élément fondamental de la construction d'une discipline scientifique en raison de leur pouvoir de diffusion et de circulation des savoirs.

En éducation, de nombreuses revues voient le jour au tournant du 20<sup>ème</sup> siècle attestant du processus de « disciplinarisation » qui est alors en cours (Drewek & Lüth, 1998 ; Hofstetter & Schneuwly, 2002). Celui-ci est étroitement lié au mouvement d'Education nouvelle qui promeut une réforme de l'éducation à large échelle basée sur une connaissance psychologique de l'enfant. Parmi les groupes qui se créent pour promouvoir cette réforme, la Ligue internationale pour l'Education nouvelle est l'une des plus étendues et reconnues de l'entre-deux-guerres. Les principaux supports d'échanges entre ses membres sont ses revues, publiées en trois langues dès sa fondation en 1921. Celles-ci réunissent des auteurs d'horizons divers – médecins, psychologues, biologistes, instituteurs, pédagogues, penseurs – qui ensemble militent pour améliorer l'éducation. Les revues leur permettent d'archiver et de mettre en synergie leurs savoirs et participent ainsi à la construction d'une nouvelle science de l'éducation, faite de cette diversité d'approches.

Notre contribution s'interrogera sur le type d'archives conservé dans les revues et sur le rôle spécifique de ces supports dans les communautés scientifiques. A travers l'exemple des trois revues de la Ligue internationale – *Pour l'Ere Nouvelle*, *Das Werdende Zeitalter*, *The New Era* – elle tentera de mettre en évidence les transformations (ou colorations) que peuvent subir les savoirs selon les aires culturelles dans lesquelles ils sont archivés.

Drewek, P. & Lüth, C. (Ed.) (1998). *Histoire des sciences de l'éducation*. Gent : CSHP.

Hofstetter, R. & Schneuwly, B. (Ed.) (2002). *Science(s) de l'éducation (19e-20e siècles). Entre champs professionnels et champs disciplinaires. Erziehungswissenschaft(en) 19.-20. Jahrhundert. Zwischen Profession und Disziplin*. Berne : Peter Lang.

**Françoise Hiraux** (Université de Louvain)

*Données, collections vives et patrimoines. Les environnements qui conditionnent aujourd'hui la constitution des archives des savoirs.*

Les besoins et les attentes actuels, ainsi que les pratiques et les chantiers ouverts par le numérique appellent que nous repensions profondément la définition des archives du savoir et nos politiques à leur endroit.

### **1. Interroger les besoins, les attentes**

Il importe de ventiler les besoins et les attentes actuels en matière d'archives des savoirs pour en interroger le sens ; pour en mesurer la portée et les effets et pour rechercher ce qu'ils modifient parmi l'exercice des missions des archivistes.

L'enjeu de la conservation-transmission des archives des savoirs est considérable dans un contexte de rupture des linéarités dans la vie des laboratoires (fin des filiations, engagements à durée déterminée, recrutement international, fonctionnement en réseau, outils numériques).

### **2. Problématiser la ligne de partage entre données et documents**

Deux types d'objets, d'usages et de traitements se signalent à l'attention selon que les archives de la recherche et des chercheurs sont envisagées en tant que ressources (data) ou comme documents (témoins) voire monuments. À quoi engagent chacune de ces perspectives ?

2.1. Dans le premier cas (*la ressource*), il s'agit de conserver la production dégagée par une recherche à différents titres : données brutes et élaborées, résultats, protocole et méthodes...

Au plan scientifique, l'archivage ici considéré anticipe la réutilisation éventuelle des données en même temps, au plan juridique, que la préservation de tout ce qui pourrait servir à faire valoir des droits.

Sa difficulté intrinsèque tient à ce que le recueil, l'organisation et la description reposent sur l'action du chercheur lui-même (tri, classement, nommage, migration des fichiers, etc.). L'archiviste, quant à lui, exerce une mission de conseil et de soutien dont l'exercice n'est ni simple, ni aisé, ni réellement satisfaisant dans l'état actuel des résultats.

2.2. Dans l'autre cas (*le document*), l'archive fait sens en tant que matériau pour l'histoire et un certain nombre de sciences sociales.

Elle repose sur l'exercice des missions classiques des archivistes qui se retrouvent en première ligne. Cette position appelle un réel travail conceptuel et l'élaboration d'une politique : deux préalables essentiels qui constituent pourtant, à leur corps défendant car tout y fait obstacle, le maillon faible des archives d'établissement, des archives spécialisées et des archives publiques qui prennent actuellement en charge les archives des chercheurs et de la recherche.

### **3. Doter les établissements d'une politique des archives des savoirs**

3.1. Les patrimoines scientifiques des établissements sont confrontés à de graves menaces du fait des conditions actuelles d'exercice du travail scientifique et de l'enseignement.

Il s'agit de relayer les anciennes conservations (généralement opérées par des personnes agissant de leur propre initiative) par une politique institutionnelle globale, assortie, dans un deuxième niveau d'élaboration, de la définition des responsabilités, des compétences, des nécessaires collaborations entre métiers.

3.2. Un travail de typologie est indispensable car « patrimoine » est un terme attrape-tout qui empêche de construire une politique à partir des questions essentielles : de quoi s'agit-il ? à quels nouveaux usages devraient répondre ces archives ? comment les collecter, les évaluer et les organiser ?

L'élaboration typologique permettra aussi de repérer les documents dans leur réalité d'aujourd'hui et de construire des plans de conservation adaptés à la vie actuelle des laboratoires et, plus généralement, aux pratiques des chercheurs.

**Rita Hofstetter** (Professeur ordinaire, Histoire de l'éducation (ERHISE) Université de Genève)

**Joëlle Droux** (Maître d'enseignement et de recherche, Histoire de l'éducation (ERHISE) Université de Genève)

**Elphège Gobet** (Archiviste documentaliste aux Archives Institut J.-J. Rousseau, Université de Genève)

*Les archives de l'Institut J.-J. Rousseau. Un siècle d'ambition scientifique et de culture patrimoniale.*

La création d'un nouveau champ disciplinaire présuppose une conscience patrimoniale, une préoccupation archivistique. C'est à tout le moins ce dont sont convaincus les fondateurs de l'Institut Rousseau, Ecole DES sciences de l'éducation (1912), rattachée à la Faculté des Lettres (1929) avant de devenir le premier Institut Inter-Facultaire de l'Université de Genève (1948), hissé au statut de Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE) en 1975.

Ses bâtisseurs (Edouard Claparède, Pierre Bovet, Adolphe Ferrière relayés par Jean Piaget, Robert Dottrens, Pedro Rosselló notamment) aspirent à la création d'une nouvelle science fusionnant tous les savoirs et sciences disponibles sur l'enfant et l'éducation pour les enrichir et les rendre accessibles à tous. Leur ambition scientifique se double d'une ferveur documentaliste, qui est aussi encyclopédiste et universaliste. Archiver pour préserver le patrimoine et la mémoire ; pour s'inscrire dans l'histoire en tirant parti des savoirs existants afin de les renouveler ; pour en assurer la diffusion dans le dessein explicite d'améliorer l'humanité. C'est dans cet esprit qu'ils fondent et dirigent le Bureau International de l'Education (1925 – aujourd'hui rattaché à l'UNESCO), dont la mission est d'impulser des recherches scientifiques portant sur la planète toute entière pour élaborer collectivement une « charte des aspirations mondiales de l'éducation ».

Etudiants et collaborateurs de l'Institut seront initiés à cette même culture patrimoniale, conservant –non sans soigneusement les trier– les traces de leurs activités (scientifiques autant que sociales, pédagogiques, politiques, administratives).

Pour préserver ce patrimoine, le valoriser et l'enrichir, la Fondation Archives Institut J.-J. Rousseau (AIJRR) a été créée en 1984, en complément des Archives Jean Piaget (1974), puis assortie de la Commission du Patrimoine de la FPSE (CoPaF). Les archives de cette Fondation AIJRR témoignent des évolutions substantielles du rapport qu'entretiennent les chercheurs et leurs institutions d'appartenance avec "leurs" "archives des savoirs", invitant à questionner les distinctions entre archives personnelles, privées vs collectives, institutionnelles ; entre archives et missions scientifiques vs militantes, sociales, politiques.

Dans cette intervention, nous nous attacherons à problématiser cette évolution sur la base des volumineuses archives disponibles aux AIJRR – à partir d'exemples thématiques emblématiques prenant en compte de "grandes figures" autant que "leurs petites mains". Tirant parti pour ce faire de la littérature disponible (relevant de l'histoire des sciences, de l'archivistique, des sciences de l'éducation), nous évoquerons aussi le statut et mandat de cette Fondation AIJRR ainsi que de ses représentants, hier comme aujourd'hui. Ce qui nous renvoie à des questions plus larges, abordées à partir de cet exemple précis : l'activité professionnelle d'un intellectuel, d'un savant, peut-elle être appréhendée par les seules « archives des savoirs » ? A qui appartiennent les traces de l'activité scientifique des chercheurs et qui a le mandat de les préserver ? Quelles sont les conditions de viabilité d'une discipline sans politique archivistique ?

**Andreea-Roxana Iancu** (Chercheure, EHESS, Paris)

*L'archive d'un juriconsulte : entre science du droit, pouvoir politique et pratique juridique (Moldavie, début du XIX<sup>e</sup> siècle).*

Christian Flechtenmacher était allemand de Transylvanie, arrivé en Moldavie en 1812 comme précepteur des enfants d'un grand dignitaire moldave. Il est rapidement devenu conseiller juridique, l'un des auteurs du *Code Callimaque* (1817), un code de droit civil dont il sera en 1833 le traducteur (du grec en roumain), *nomofilax* (juriconsulte), professeur de droit et co-auteur d'un projet de constitution de la Moldavie et de la Valachie sous l'administration russe (*Règlements Organiques*, 1831, 1832).

Notre présentation portera sur trois manuscrits inédits de Flechtenmacher (mss. roum. 10-12) qui se trouvent à la Bibliothèque de l'Académie roumaine contenant, entre autres, ses notes (brouillons), des copies d'actes et ses conseils juridiques, un dictionnaire inachevé de termes juridiques, des alinéas/paragraphes du droit romain ayant justifié la résolution d'une espèce. Il s'agit d'un matériel quasiment inconnu, qui n'a pas été mis en valeur même si l'activité de Christian Flechtenmacher comme auteur de lois fait l'objet de plusieurs études. Ces trois manuscrits représentent un témoignage unique de la manière dont il travaillait et les sources qu'il utilisait ; sa bibliothèque avait été incendiée pendant la rébellion de 1821, événement qui marque la fin du régime des princes nommés par la Porte sur les trônes des deux Principautés roumaines.

Notre présentation portera sur ce qu'une archive du savoir est dans le cas particulier d'un juriste, sur la façon dont celui-ci classifiait et organisait sa documentation pour plusieurs types d'activités d'intérêt public : comme conseiller juridique, y compris la sélection et l'interprétation des sources de droit, comme professeur de droit, comme créateur et traducteur de lois. Comment interroger son archive personnelle ? Quelle place pour son archive dans la circulation du savoir juridique à l'époque, dans la constitution d'une nouvelle science - la science de droit ? Quel rapport entre le pouvoir politique et le discours/pratique juridique à travers une archive personnelle ? Quelle finalité pour ses brouillons ? (Nous envisageons de mettre en parallèle les brouillons avec les actes judiciaires originaux, notamment avec les résolutions du prince). Quel place de l'archive personnelle dans une approche prosopographique ou d'anthropologie judiciaire ?

Voici juste quelques questions auxquelles nous souhaitons répondre.

**Julie Lauvernier** (Chercheure, CNRS, Université d'Angers)

*Le goût de la fiche. De la genèse de l'activité savante à la mise en ordre de la recherche historique en France, 1833-1898.*

Support documentaire, les archives sont également l'enjeu et l'instrument d'une possible historicisation. L'histoire croisée de l'institution historiographique en charge d'écrire la mémoire nationale et de l'institution archivistique en charge de la conservation du patrimoine documentaire au XIX<sup>e</sup> siècle, est significative et constitue un cas singulier, et peut-être révélateur de la production et de l'usage « d'archives des savoirs ». Cette histoire croisée est aussi une histoire des processus institutionnels et intellectuels qui se déploient dans un univers qui croise plusieurs registres archivistiques : administratifs, académiques, fonds personnels, etc. Le projet des Documents inédits de l'Histoire de France et les Archives locales françaises, instruments institutionnels d'un nouvel ordre documentaire, sont les lieux où se conjuguent la création d'une nouvelle activité savante, s'incarnant dans de nouveaux métiers, archivistes, historiens et la production de nouveaux objets, les fonds d'archives conservés, traités et inventoriés ou le document inédit. De cette conjugaison émerge une pratique, et un type particulier d'archive, bientôt institutionnalisée : la fiche et son corollaire, le fichier. C'est ce goût collectif pour la confection de petits papiers volants, bientôt transmué en un dispositif de savoir constituant l'architecture de la connaissance historique française que nous nous proposons d'étudier.

En lançant le vaste projet des Documents inédits de l'histoire de France en 1833, François Guizot impose un mode de travail qui s'infiltré dans les pratiques des savants pour s'imposer au début du XX<sup>e</sup> siècle dans l'*Introduction aux études historiques* de Langlois et Seignobos, comme une opération préalable à l'écriture de l'histoire. La confection de fiches devient le mode privilégié de collecte de l'information historique. A travers différents fichiers d'archivistes ou d'historiens français, nous nous proposons de retracer cette histoire afin de tenter de comprendre tant le mode de production de ces archives que les enjeux historiographiques qu'elles soulèvent.

**Muriel Lefebvre** (Chercheure, Université de Toulouse)  
**Anne-Claire Jolivet** (Chercheure, Université de Toulouse)  
**Sophie Dalle-Nazébi** (Sociologue, Université de Toulouse)

*Pourquoi patrimonialiser les écritures ordinaires des chercheurs ?*

Comment les chercheurs envisagent-ils la conservation de leurs documents de recherche ? A quels moments ? Sur quels critères ? Pour quels usages ? Les écritures ordinaires figurent parmi les éléments essentiels des archives scientifiques personnelles des chercheurs. Elles sont composées par tous les matériaux et informations accumulés par les chercheurs, et sur la base desquels se construit quotidiennement leur travail (rapports, documentation technique, carnets, notes, brouillons, correspondances, cahiers de laboratoires, campagnes photographiques, enregistrements audio ou vidéo, bases de données, fichiers informatiques, etc.). Ces écritures ordinaires constituent néanmoins un objet encore peu interrogé, lorsqu'il n'est pas carrément dévalorisé. C'est en effet un objet difficile à saisir car les principaux intéressés le perçoivent rarement comme un objet digne d'être questionné et, *a fortiori*, conservé. Pourtant, ces écritures représentent une fenêtre irremplaçable sur la science en train de se construire : elles permettent de rendre visible et compréhensible le processus habituellement dissimulé de production de la science.

Dans cette communication, nous proposons de prolonger le questionnement sur les archives des savoirs en rendant compte des résultats d'un projet de recherche collectif mené sur les pratiques ordinaires d'écriture et les traces matérielles ou immatérielles produites quotidiennement par les chercheurs dans leurs activités de recherche. Six laboratoires de la région Midi-Pyrénées, aussi bien en sciences expérimentales qu'en sciences humaines et sociales, ont ainsi fait l'objet d'une analyse détaillée, à partir d'entretiens et d'observations filmées.

L'analyse de ces écritures ordinaires a permis de mettre en lumière la relation souvent ambivalente des chercheurs à leurs traces documentées, entre désir de conservation, besoin d'oubli et gestion de tri. Partant, nous interrogerons les enjeux épistémiques (relation des chercheurs avec leurs objets d'étude), épistémologiques (gérer l'absence, anticiper les usages ultérieurs) mais également identitaires et communautaires (manière dont les scientifiques se perçoivent en tant que chercheurs mais aussi en tant qu'acteurs de la société) associés à la conservation de ces écritures.

Barberousse, A., & Pinon, L., 2003, « Présentation. Activité scientifique et écriture », *Genesis*, n°20, pp.7-18.

Jacob, C. (Dir.), 2011, *Lieux de savoir: les mains de l'intellect* (t.2), Albin Michel.

Lefebvre, M. (Dir.), 2013, « L'infra-ordinaire de la recherche : archives, mémoires et patrimoine scientifique », *Sciences de la Société*, n°89, 2013.

**Frédéric Mole** (Maître de conférence, Université Jean Monnet, Saint-Etienne)

*Archives des sciences de l'éducation : la part des instituteurs syndicalistes, intellectuels « sans-grade » d'un champ scientifique en voie de constitution (début 20<sup>e</sup> siècle).*

L'engagement pédagogique d'une frange d'instituteurs syndicalistes inaugure, dans la pensée éducative du début du 20<sup>e</sup> siècle, une situation inédite. Tendancé à se constituer comme un corps d'intellectuels critiques des questions scolaires et des savoirs en éducation, les instituteurs syndicalistes sont à la fois des agents de l'État et les promoteurs d'une réforme scolaire qui tendrait à la réalisation d'un idéal social. La trace de leur contribution à l'édification des sciences de l'éducation ne se trouve guère dans des archives officielles restituant linéairement, à travers des dossiers professionnels, les données administratives de leurs carrières. L'œuvre et la créativité professionnelles de ces acteurs, leur contribution à la pensée éducative s'observent dans un autre registre archivistique – dans la presse corporative et pédagogique, les comptes rendus de congrès, les archives syndicales, etc. – où se lisent des parcours intellectuels et militants, individuels et collectifs. À partir de cette autonomisation, naît un répertoire d'écriture nouveau, pédagogique et politique, qui a produit une vaste archive, encore trop partiellement explorée, des savoirs en éducation.

La communication, inscrite dans une plus ample recherche sur les modes d'élaboration de la pensée critique enseignante, cherchera à rendre compte de la manière dont les instituteurs et leurs syndicats se sont impliqués dans le processus de constitution d'un champ disciplinaire et en ont enrichi les archives, en ouvrant de nouveaux espaces de production de discours et de savoirs, indépendants des instances ministérielles et universitaires qui en avaient traditionnellement le monopole.



**Laurent Olivier** (Conservateur en chef, Musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye)

*Les archives du savoir archéologique : aux origines de l'archéologie gauloise.*

Sur quels supports s'enregistre l'élaboration du savoir, lorsque celui-ci repose sur une démarche de terrain ; c'est-à-dire lorsqu'il est fondamentalement lié à la manipulation d'éléments matériels ? Certes sur des archives, au sens conventionnel du terme, comme de la documentation écrite ou graphique. Mais aussi dans des choses et dans des lieux : concrètement, dans des vestiges et des sites, dont l'étude renseigne directement sur les méthodes utilisées, les problématiques mises en œuvre et plus généralement sur les conceptions admises. L'archive devient ici à proprement parler un matériau archéologique, grâce auquel il devient possible d'entreprendre une véritable « archéologie de l'archéologie ». De manière étonnante, une telle démarche – qui vise à embrasser l'archive de l'élaboration du savoir dans sa globalité – produit des résultats neufs, ou du moins qui ne coïncident pas nécessairement avec la représentation donnée par l'historiographie. Surtout, elle fait apparaître de nouveaux acteurs de la production du savoir, qui sont habituellement écartés de la reconstitution de la recherche telle qu'elle est donnée par l'histoire traditionnelle de la discipline : ce sont les praticiens eux-mêmes, en d'autres termes les fouilleurs et les découvreurs, et non plus seulement les savants et les érudits. Les recherches en cours sur la période des origines de l'archéologie gauloise, au cours des années 1860, permettront d'évoquer ces nouvelles perspectives offertes par l'étude de ces « archives de l'archéologie ».

**Susanna Panetta** (Assistante bibliothécaire-archiviste Biblioteca dei Lincei e Corsiniana, Rome)

*Les "Archives Ascoli", une histoire complexe des documents, des ordres et des outils de recherche.*

Un précepte de l'école archivistique italienne, sur lequel se fonde la *metodo storico* (le principe du "respect des fonds"), recommande que le reclassement des archives se fasse *sulla carta e non sulle carte*, c'est-à-dire à partir des inventaires et non des documents. Il n'est pas rare, cependant, de devoir réorganiser des archives dont l'«ordre primitif» a été modifié et la reconstitution de la structure d'origine présente de nombreuses difficultés, parfois même plus d'inconvénients que d'avantages. C'est bien là le cas des "Archives Ascoli", des archives dont la complexité est due à la nature très variée de son matériel et à l'hétérogénéité de ses ordres. Graziadio Isaia Ascoli (1829-1907) est considéré comme le plus important des linguistes italiens du XIXe siècle et ses archives, comprenant environ 6000 documents, reflètent la complexité du bagage culturel du sujet producteur. Les documents du fonds Ascoli ont été et restent encore d'une lecture difficile et d'une gestion complexe. Ceci est dû en partie à leur nature composite mais surtout, au triple classement auquel ils ont été soumis au cours du siècle dernier. Cette singulière histoire archivistique a engendré une stratification de vieilles et de nouvelles cotes, reflétant la double réalité du classement du matériel et de l'existence de plusieurs outils de consultation complémentaires.

Le début du processus de reproduction numérique des archives et les possibilités offertes par les technologies modernes laissent entrevoir la possibilité d'une association heureuse entre l'application de la méthode historique et une plus grande accessibilité des documents. Dans cette contribution, qui porte sur le cas exemplaire des Archives Ascoli, on essayera non seulement d'illustrer cette tentative de concilier de nouvelles et d'anciennes méthodologies de classement, mais aussi de mettre en évidence la richesse et la complexité des archives de l'un des plus grands linguistes italiens.

Vittoria Dompè, *Relazione sulle carte ascoliane conservate nell'Archivio privato di casa Ascoli*, in *Silloge linguistica*, Torino 1929, pp. XXXVIII-XLVII.

Antonio Casella - Guido Lucchini, *Graziadio e Moisè Ascoli. Scienza, cultura e politica nell'Italia liberale*, Pavia 2002.

*Convegno nel centenario della morte di Graziadio Isaia Ascoli (Roma 7-8-marzo 2007)*, Roma 2010.

**Marc J. Ratcliff** (Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève)

*Le modèle CRCA : pour une histoire des comportements archivistiques.*

Selon Anheim et Poncet (2004) le problème fondamental de la réflexion archivistique est « celui de la définition des archives ». Face à cette position épistémologique, je propose d'explorer une hypothèse complémentaire : le problème fondamental, dont l'existence même des archives dépend, est de l'ordre du *comportement archivistique*. Le terme comportement est pris ici non pas dans un sens psychologique, mais dans un sens fonctionnel qui rend compte, entre autres, du rapport des acteurs – individuels et collectifs – au temps.

Les notions de comportement de recherche (CR) et de comportement archivistique (CA) n'existent pas dans la littérature. En nous limitant aux archives des savoirs, l'objectif de cette communication est de déterminer ces deux notions comme concepts fonctionnels permettant de comprendre le rapport du chercheur à ses pratiques de recherches et d'archivage en les reliant l'une avec l'autre. On présentera un modèle du fonctionnement de la recherche scientifique qui inclut régulièrement les CR et CA. Ce modèle permet de comprendre la spécificité des archives des savoirs, et tente de définir l'ensemble des significations fonctionnelles que ce genre d'archives peut endosser.

En un second temps, on étudiera les relations du modèle CRCA avec les catégories et les règles classiques qui ont guidé la pratique des archivistes depuis plus d'un siècle et demi (Cook 1997) tel le principe de provenance ou le principe de respect des fonds. Finalement, on cherchera à montrer comment ce modèle définit un mode de fonctionnement au sein d'une épistémé ouverte par l'imprimerie, que l'avènement de l'ère informatique a modifié sans pour autant l'invalider.

Cook, Terry, 1997, « What is past is prologue: a history of archival ideas since 1898 and the future paradigm shift », *Archivaria* 43 : 17-63.

Anheim, Étienne et Olivier Poncet, 2004, « Fabrique des archives, fabrique de l'histoire : présentation », *Revue de Synthèse*, 5e s, 125 : 1-14.

**Xavier Riondet** (Université de Lorraine)

*Enjeux des archives Freinet : faire face à l'assujettissement des savoirs ?*

La manière dont s'est développée la connaissance sur Freinet appelle un certain nombre de questionnements historiographiques et épistémologiques, puisque plusieurs recherches reposaient sur des témoignages et des sources secondaires. Nous pouvons nous interroger si, parfois, ce n'est pas un Freinet déshistoricisé qui reste évoqué dans la doxa, mais également dans la discipline des sciences de l'éducation. Le postulat de notre proposition est de considérer qu'il y a, de fait, un processus en cours d'assujettissement des savoirs (Foucault, 1997).

Créé officiellement en décembre 2009, l'Institut Freinet de Vence<sup>2</sup> est un projet que Freinet avait envisagé lui-même pour former les éducateurs à une compréhension correcte de sa pensée, de ses pratiques et garantir l'indépendance et le fonctionnement de l'École Freinet de Vence (qui ouvrit ses portes lors de l'année 1934-1935). Dans cette entreprise, la question des archives revêt des enjeux fondamentaux, à la fois, pour l'école historique de Vence, les éducateurs, mais également les sciences de l'éducation et la communauté en général.

Dans le cadre de l'Institut Freinet, un chantier est à l'œuvre au sujet des archives Freinet et se déploie dans trois directions : retrouver/regrouper/reclasser des archives privées et disponibles à l'école ; exploiter les fonds d'archives (fonds des archives départementales de Nice et ces fonds privés parfois inédits) et rendre accessibles et visibles ces archives (notamment dans les locaux de l'école où un projet de musée avait été envisagé brièvement il y a quelques années). Depuis 2010, une enquête historique est menée (Go et Riondet) à partir, notamment, du fonds Freinet des archives départementales de Nice, mais également de plusieurs fonds privés (dont notamment celui de la fille Freinet). Si la prise en compte de nouveaux matériaux (correspondances, documents, manuscrits) permet de saisir un autre Freinet, d'autres figures importantes à côté de Freinet, et à nouveau frais, la pensée des Freinet (et de faire perdurer les pratiques éducatives et didactiques propres à Vence), elle permet également d'appréhender sous un autre jour l'histoire des sciences de l'éducation. A travers les échanges entre Freinet et de nombreuses personnes (militants, intellectuels, pédagogues, médecins, scientifiques, etc.), les espaces de réflexions créés par Freinet (revues, congrès), les expériences menées par Freinet, c'est bien une histoire du champ des sciences de l'éducation en France, avant leur institutionnalisation universitaire en 1967<sup>3</sup>, qui se donne à voir en mettant en lumière des réseaux transnationaux<sup>4</sup>, transdisciplinaires<sup>5</sup> et parfois des univers culturels méconnus<sup>6</sup>, qui permettent à l'historien de (re)découvrir des concepts, des controverses, des problématiques et des expérimentations qui parfois peuvent nous permettre d'aborder différemment des

---

<sup>2</sup> L'Institut Freinet de Vence regroupe en ce moment les éducateurs actuels de l'école, les anciens éducateurs et une équipe d'enseignants-chercheurs.

<sup>3</sup> Si les cours et les chaires de science de l'éducation sont créés en France à la fin du XIXe siècle, les sciences de l'éducation (appellation au pluriel) en tant que discipline universitaire sont institutionnalisées en 1967.

<sup>4</sup> Il n'est pas anodin de recenser 7 personnalités suisses de renommé parmi les universitaires et chercheurs dans le comité de patronage de la revue *Techniques de Vie*, créée par Freinet en 1959. Freinet avait de nombreux contacts en dehors de France.

<sup>5</sup> Les liens entre pédagogie et d'autres champs et disciplines : la pédologie russe, le naturisme allemand, la médecine, la psychanalyse, la psychologie, la biologie, etc.

<sup>6</sup> Parmi ces univers culturels, citons le naturisme, la médecine chinoise, la philosophie orientale, etc.

questions éducatives contemporaines (santé, échec scolaire, inclusion scolaire, etc.) et de redéfinir des professionnalités dans le champ éducatif<sup>7</sup>.

Foucault, M. (1997). *Il faut défendre la société*. Paris : Editions du Seuil et Gallimard.

Go, H.-L. et Riondet, X. (2014). *A côté de Freinet*. Nancy : PUN (à paraître).

---

<sup>7</sup> Notons que l'Ecole Freinet de Vence est un Lieu d'Education Associé à l'Institut Freinet de Vence et s'inscrit dans le programme Savoirs, dispositifs, gestes du Professeur Sensevy.

**Dan Savazosky** (Professeur, Université Sorbonne-Nouvelle - Paris 3)

**Muriel Jorge** (Doctorante, Université Sorbonne-Nouvelle - Paris 3)

*Archives et (re)constructions disciplinaires*

Les savoirs sur la langue développés en France entre 1860 et 1920 sont essentiellement historiques. On les rattache aujourd'hui à trois disciplines distinctes : la philologie, la linguistique historique et l'histoire de la langue française. Cependant, opérer cette distinction nécessite de porter sur ces savoirs un regard rétrospectif orienté par le postulat d'une consistance disciplinaire. Cette séparation est principalement inférée de faits institutionnels (revues, ouvrages, sociétés savantes, chaires universitaires). Restent dans l'ombre la complexité de ces savoirs pris dans leurs constructions, leurs complémentarités et leurs contradictions.

L'examen des préparations de cours conservées dans le fonds F. Brunot (Institut de France) et des manuscrits des enseignants de l'EPHE peut jeter sur ce cadre disciplinaire une lumière nouvelle. Malgré les divisions institutionnelles (Facultés des Lettres vs. EPHE), qui se traduisent par une diversité des fonds et des lieux de conservation, ceux qui s'intéressent alors à la langue française partagent à la fois cet objet d'étude et la prise de conscience de son historicité. Ils l'abordent selon des objectifs à la fois proches et distincts, sans toutefois se détourner des apports réciproques. La confrontation de leurs archives pose donc la question de la pertinence d'une telle (re)construction disciplinaire (Blanckaert, 2012).

On utilisera certains outils de la critique génétique (Balibar & Prévost, 1995) : quelles transformations l'archive a-t-elle subies dans sa genèse même ; comment des préparations de cours sont devenues de l'enseignant ; comment s'est fabriqué par étapes un savoir diffusable (Foucault, 1969). On interrogera ainsi à la fois le statut des archives en question (Pomian, 1993 ; Müller, 2006) et la possibilité d'une grille d'analyse commune. On questionnera les convergences et les divergences de savoirs, eux-mêmes fondés sur des archives, pris à différents stades d'élaboration. Enfin, on réfléchira à la pluralité des lectures de l'histoire disciplinaire de la philologie, de la linguistique historique et de l'histoire de la langue française.

Balibar F. & Prévost M.-L. (éd.), *Pasteur : cahiers d'un savant*, Paris/Cadeilhan, CNRS/BNF/Zulma, 1995, 250 p.

Blanckaert C., « L'équation disciplinaire des sciences humaines : paradigme ou problème pour une épistémologie vraiment historique ? », *Les dossiers de HEL* [supplément électronique à la revue *Histoire Épistémologie Langage*], n° 5 : la disciplinarisation des savoirs linguistiques. Histoire et Épistémologie, Paris, SHESL, 2012. Disponible sur Internet : <http://htl.linguist.univ-paris-diderot.fr/num5/num5.html> [mise en ligne 14/12/2012].

Foucault M., *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969, 285 p.

Müller B., « A la recherche des archives de la recherche. Problèmes de sens et enjeux scientifiques », *Genèses*, n° 63, 2006/2, pp. 4-24.

Pomian K., « Les archives. Du Trésor des chartes au Caran », in NORA P. (dir.), *Les lieux de mémoire*, T. 3 : Les France, vol. 3 : De l'archive à l'emblème, Paris, Gallimard, 1993, pp. 163-233.

**Eliane Mara Silveira** (Universidade Federal de Uberlândia –Brésil)

*Essai sur la variété des ratures dans quelques manuscrits de Ferdinand de Saussure.*

On peut renvoyer le mot archive à la notion plus générique d'ensemble, ainsi qu'à une notion de stabilité, c'est-à-dire, quelque chose sans mouvement. Cependant cet ensemble, stable sous le regard du chercheur peut se présenter comme un ensemble fortement mobile, dont la stratification peut être démontée. Cette subversion se déroule en fonction de la nature du manuscrit et/ou des objectifs du chercheur. Lorsque ce dernier vise à comprendre la construction d'un savoir, les archives des linguistes présentent souvent une énorme faculté de subversion.

Les manuscrits des linguistes sont certainement d'importantes archives pour comprendre la construction des concepts que finalise une publication. Cela implique que les manuscrits peuvent faire affleurer le mouvement de construction du savoir d'un auteur. Cependant les liens entre archives et savoirs sont complexes. Nous avons choisi les manuscrits de Ferdinand de Saussure et les ratures qui s'y trouvent comme une façon d'interroger ces liens. Les manuscrits de Ferdinand de Saussure montrent que, dans le parcours d'élaboration de sa théorie, les concepts capitaux qu'il propose n'ont pas été construits d'un seul coup, et aussi qu'ils ne sont pas restreints aux manuscrits dont le thème explicite est la langue. La complexité, perçue dans la relation entre le thème du manuscrit et l'élaboration du concept n'est qu'un fait parmi d'autres qu'il faut reconnaître pour discerner le processus de Saussure dans la construction des concepts aujourd'hui si chers à plusieurs domaines de la connaissance. La rature est un procédé d'écriture qui attire l'attention des chercheurs des manuscrits et les met au défi à comprendre son fonctionnement ; les manuscrits de Saussure n'ont pas été épargnés par les ratures. Elles y sont flagrantes et on doit s'y confronter pour approfondir la connaissance de la manière dont Saussure élabore un concept et ainsi éclairer la relation entre archives et savoirs. Autrement dit, une telle spécificité présente un intérêt non seulement à cause de l'importance du genevois pour les sciences humaines, mais aussi par la mise en évidence des traits communs dans les stratégies de plusieurs auteurs lors de la construction de concepts qui mettent en cause la notion d'archive.

Lorsque l'on parcourt quelques documents de Saussure on s'aperçoit que la présence de la rature fluctue. Elle est parfois très présente, comme par exemple dans les manuscrits Trois Conférences, rare d'autres fois, comme dans les manuscrits sur les poèmes grecs et latins, ou dans ses lettres. D'un premier abord on pourrait penser que la nature du manuscrit détermine la présence ou l'absence de la rature, mais il faut y faire attention. Outre cette fluctuation, on observe aussi qu'à l'intérieur d'un même manuscrit la rature peut avoir lieu pour des raisons différentes qui déterminent finalement sa fréquence. Dans quelques manuscrits la rature qui corrige le style (plus ou moins informel) par exemple, se répète moins que celle qui se rapporte aux tournures qui s'achèvent par la construction d'un concept : quelques ratures sont productives et d'autres ne le sont pas.

Une telle complexité interroge le lien entre archives et savoirs et elle nous amène à présenter dans ce travail quelques manuscrits de Ferdinand de Saussure et mettre l'accent sur ses ratures pour mieux comprendre leur fluctuation. Partant de ce constat, il s'agira de montrer la présence/absence et la fonction de catégories distinctes de ratures dans le processus de production du savoir chez Saussure, des catégories rendues évidentes par ses manuscrits lesquels, sous cet aspect, renversent la notion générique d'archive comme un ensemble stable de savoirs.

Silveira, Eliane. *La productivité des ratures dans le travail de Ferdinand de Saussure*. In **Actes du CMLF** année 2012 - 3ème Congrès Mondial de Linguistique Française pp.789-802. 2012. Disponível em

<[http://www.linguistiquefrancaise.org/index.php?option=com\\_toc&url=/articles/shsconf/abs/2012/01/contents/contents.html](http://www.linguistiquefrancaise.org/index.php?option=com_toc&url=/articles/shsconf/abs/2012/01/contents/contents.html)>

Acesso em 30/03/2014.

Fenoglio, Irene (org). *Le Geste Linguistique*. In: Revue Internationale de Critique Génétique. Paris. 2012.

Normand, Claudine. **Allegro ma non troppo : invitations à la Linguistique**. Paris. Ophrys. 2006.



**India M. Spartz** (University of Arizona Libraries)

*Space, Stars and Development of the Pioneers of Planetary Science Archives at the University of Arizona Libraries Special Collections.*

The notion of developing an archive of scientific knowledge at a public institution infers creating a domain of research coalescing collections of knowledge, the order of things, and groups of common traits that, in a postmodern sense, creates order from disorder (Foucault).

In light of these concepts, this paper is a case study of how Special Collections at the University of Arizona Libraries is developing a body of knowledge around 20<sup>th</sup> century scientific thought and discourse. Most notably, the papers of Gerard Kuiper, pioneer astronomer and founder of the University of Arizona's Lunar and Planetary Laboratory or LPL (Cruikshank). Although, the Kuiper papers represent the history of early space exploration, they are one part of a larger archive of notable planetary scientists, including the papers of Thomas Gehrels, former Professor of UA Planetary Sciences/Astronomer and Michael Drake, former UA Regents' Professor and head of the LPL and Department of Planetary Sciences. In this context, the Pioneers of Planetary Science Archives is an emerging body of 20<sup>th</sup> century scientific knowledge transformed from traces of singular experimentation into a curated archive of scholarly research.

Questions include: How has the University of Arizona's reputation as a premier scientific research institution influenced the evolution of the UA Pioneers of Planetary Science archives? What is the role of a public institution in acquiring and disseminating these archival collections? What issues do archivists tackle when faculty donate their papers of scientific research and what are the challenges when organizing, disseminating and transforming inaccessible analog papers into widely accessible knowledge-producing digital collections?

Foucault, M. (1998), *Aesthetics, Method and Epistemology*. New York, NY: The New Press.  
Cruikshank, D. (1993) *Gerard Peter Kuiper 1905-1973: A Biographical Memoir*. Washington, DC: National Academy of Sciences.

**Samuel Szoniecky** (Maître de conférence, Université Paris 8)

*Interpréter les archives Deleuze : exemple de jardinage des connaissances.*

L'utilisation scientifique des archives multimédia font l'objet de nombreux travaux de recherche. Par exemple, ceux entrepris dans le cadre de l'ANR ASA-SHS<sup>8</sup> qui ont pour objectifs de fournir les bases théoriques, techniques et pratiques d'un moteur de recherche capable de retrouver dans un flux audio ou vidéo des extraits pertinents par rapport à une interrogation à base de mots-clefs (Prié, 2011 ; Stockinger, 2011). De même les travaux autour de *Ligne de temps* (Puig, , Sirven, 2007), de *Canal-i-média* (Amato, Péreny, 2007) de *Vannotea* (Hunter, Schroeter, 2008) ou de *DiVA* (Grunewaldt et al., 2006) qui en optimisant le traitement des flux multimédias permettront sans doute d'optimiser l'exploitation des archives dans des travaux scientifiques.

Dans cette perspective, nous présentons une expérimentation dont l'objectif est le développement d'un écosystème d'information pour organiser et stimuler l'interprétation des archives audiovisuelles des cours que Gilles Deleuze donna à Paris 8 entre 1980 et 1985<sup>9</sup>. Notre ambition n'est pas ici de rivaliser avec l'ampleur des programmes de l'ANR, ni de proposer une typologie des outils d'annotation audio-vidéo<sup>10</sup>, mais de présenter un point de vue sur ces questions afin d'alimenter la recherche avec des résultats pratiques.

Cette expérimentation a fait émerger des problématiques tant techniques, qu'ergonomiques ou éthiques. Nous proposons de les exposer et de présenter l'écosystème d'information mis en place. Nous justifierons ensuite, pourquoi, à l'heure du rapprochement entre le Web sémantique et le Web social (Bachimont, 2011), nous nous sommes orienté vers la création individuelle et collective de rapports entre les connaissances arborescentes et rhizomatiques. Enfin, nous analyserons les résultats de cette expérience et les voies qu'il reste encore à explorer pour concevoir une plate-forme d'intelligence collective pour l'exploitation des archives multimédias par le « jardinage » des interprétations.

Bachimont, B., (2007). *Ingénierie des connaissances et des contenus : Le numérique entre ontologies et documents*. Science informatique et SHS. Paris: Hermes science publications.

Deleuze, G., (1988). *Le pli*, Editions de Minuit.

Deleuze, G. & Guattari, F., (1980). *Mille plateaux*, Paris: Éditions de minuit.

Derrida, J., (1997). *Chora L Works: Jacques Derrida and Peter Eisenman*, Monacelli Press.

Gros, P., (2005). Description et indexation automatiques des documents multimédias : du fantasme à la réalité. *Documentaliste-Sciences de l'Information*, 42(6), p.383.

Puig, V., Sirven, X. (2007). Lignes de temps, une plateforme collaborative pour l'annotation de films et d'objets temporels, *proceedings IHM*.

Stockinger, P., (2011). *les archives audiovisuelles description indexation et publication traite des sciences et techniques*, Hermes Science Publications.

Szoniecky, S. (2012). *Évaluation et conception d'un langage symbolique pour l'intelligence collective : Vers un langage allégorique pour le Web*. Thèse de Science de l'information et de la communication, Université Paris VIII Vincennes-Saint Denis. <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00764457>.

---

8 <http://www.asa-shs.fr/>

9 [http://www2.univ-paris8.fr/deleuze/article.php3?id\\_article=1](http://www2.univ-paris8.fr/deleuze/article.php3?id_article=1)

10 <http://celluloid.hypotheses.org/412>

**Mylène Tanferri** (Université de Lausanne, Suisse ; Université Fédérale de Bahia, Salvador, Brésil)

*Archive(s), Pouvoir(s), et Savoir(s).*

La fabrique des archives – la transformation des documents en archives possédant une valeur historique et/ou légale – dépend de nombreuses activités et d'intervenants variés, qui exercent et se partagent dès lors, un pouvoir sur ce qui est conservé et les modalités de cette conservation (Blouin et Rosenberg, 2011 ; Jimerson, 2009 ; Ketelaar, 2002 ; Schwartz et Cook, 2002). Ces activités mènent à la constitution des archives comme un tout unifié, que les instruments de recherche (numériques ou non) rendent intelligible. Ces instruments créent des modes d'appréhension pour les contenus des archives, par les opérations de classement et de description (Bowker et Star, 1998) qui participent du sens des documents (Duff et Harris, 2002 ; Ketelaar, 2001). Il faut donc comprendre l'archivage comme un processus précurseur des archives-résultats et partir à la recherche de ces pratiques d'archivage pour comprendre les archives-résultats telles que nous les trouverons disponibles. Observer les pratiques d'archivage et les infrastructures mises en place ou en train de se construire (Mackenzie, 2003 ; Star et Ruhleder, 2010) constitue ainsi une étape essentielle pour saisir la création des archives des savoirs, ce que leurs définitions recouvrent et ce qu'elles comportent de fait. En optant pour une étude de type ethnographique dont nous présenterons les résultats, nous voudrions attirer l'attention sur l'importance d'une réflexion critique à ce sujet, notamment lors de la mise en place de plateformes digitales.

Notre enquête se déroule dans une université brésilienne qui a récemment commencé à s'intéresser à son histoire – et à ses archives, avec, comme processus la création d'une commission permanente et comme projet la constitution d'une plateforme-dépôt dont les contours sont encore flous. Nous avons cherché à retracer les activités qui s'organisent autour des archives de cette université et qui contribuent à leur fabrication ainsi que les interactions et exclusions qui se sont mises en place autour du projet. Nous avons particulièrement travaillé à rendre compte des conceptions autour de la mise à disponibilité des informations d'une part, et de la structuration des activités d'autre part (rôles, responsables, etc.) notamment en termes de conservation, d'évaluation (ce qui est conservé ou non) et de traitements archivistiques (classification, description) mais aussi des différents espaces et groupes qui s'y rattachent (Le Brech, 2008). Ces éléments nous ont permis de répondre aux questions suivantes : comment les archives sont traitées, classées et décrites ? Qui décide de ce que l'on jette et ce que l'on garde ? Qui réalise ces actions et quelles règles sont adoptées (lois, normes) ? A quels types de documents la plateforme sera-t-elle dédiée ? Comment prévoit-on de rassembler les documents sur la plateforme et/ou de décider de ce qui mérite d'en faire partie ? Les réponses à ces questions sont des éléments qui conditionneront les choix quant aux contenus et à l'organisation de la future plateforme.

Au cours de l'enquête, nous avons pu constater la multiplicité des lieux et des pratiques et avons choisi de les regrouper pour suivre les liens qui se tissent (ou non) entre a) les activités et outils liés aux documents administratifs, b) ceux qui visent les documents issus des pratiques scientifiques et c) ceux qui sont liés aux documents qui en sont le résultat (littérature grise et/ou publications). A partir des éléments rencontrés, nous avons pu réfléchir au travail de contextualisation et de description qui vont de pair avec les définitions que l'on donne des archives scientifiques et les réalités qu'elles recouvrent. L'observation des liens entre les différents producteurs nous a amené à soulever les questions suivantes : comment la description archivistique, comme pratique qui vise entre autres à rendre compte des contextes de production des documents afin de permettre leur compréhension rend-elle compte des contextes de l'activité scientifique et sur quelles définitions s'appuie-t-elle pour ce faire ?

Pourrait-on imaginer d'autres formes d'inclusions et d'intégrations avec les documents des institutions et organismes qui soutiennent et organisent ces activités et qui permettraient de mieux comprendre ces documents ?

A titre de conclusion, nous aborderons ces questionnements à partir de certaines approches historiographiques qui travaillent les liens entre histoire des institutions et histoire des pratiques scientifiques (Schaffer, 2008 ; Shapin et Schaffer, 1985) ou qui questionnent la notion d'« auteur » scientifique (Rinck, 2010) mais aussi des travaux en sciences, technologies & société, liés aux infrastructures de la recherche et des pratiques scientifiques (Bowker, 2005 ; Bowker et al., 2009 ; Hine, 2006 ; Vinck, 1997). Inclure conceptuellement les archives des pratiques scientifiques dans celles des institutions offrirait la possibilité de rendre compte de façon plus claire des réseaux et des liens qui forment ces infrastructures, notamment à l'heure où scientifiques et archivistes constituent des plateformes numériques et des bases de données.

Blouin F.X., Rosenberg W.G. (2011), *Processing the past: contesting authority in history and the archives*, New York, Oxford University Press.

Bowker G.C. (2005), *Memory practices in the sciences*, MIT Press Cambridge, MA.

Bowker G.C., Baker K., Millerand F., Ribes D. (2009), « Toward Information Infrastructure Studies: Ways of Knowing in a Networked Environment », in Jeremy Hunsinger, Lisbeth Klastrup et Matthew Allen (dir.), *International Handbook of Internet Research*, Dordrecht, Springer Netherlands, pp. 97-117.

Bowker G.C., Star S.L. (1998), « Building information infrastructures for social worlds—the role of classifications and standards », in *Community computing and support systems*, Springer, pp. 231-248.

Brech G. Le (2008), « Les archives des centres de recherche en sciences humaines et sociales »,.

Duff W.M. et Harris V. (2002), « Stories and names: archival description as narrating records and constructing meanings », *Archival Science*, vol. 2, n°3, pp. 263-285.

Hine C. (2006), « Databases as Scientific Instruments and Their Role in the Ordering of Scientific Work », *Social Studies of Science*, vol. 36, n°2, pp. 269-298.

Jimerson R.C. (2009), *Archives Power: Memory, Accountability, and Social Justice*, Chicago, Society of American Archivists, 466 p.

Ketelaar E. (2001), « Tacit narratives: the meanings of archives », *Archival Science*, vol. 1, n°2, pp. 131-141.

Ketelaar E. (2002), « Archival Temples, Archival Prisons: mode of power and protection », *Archival Science*, vol. 2, n°2, pp. 221-238.

Mackenzie A. (2003), « These Things Called Systems: Collective Imaginings and Infrastructural Software », *Social Studies of Science*, vol. 33, n°3, pp. 365-387.

Rinck F. (2010), « L'analyse linguistique des enjeux de connaissance dans le discours scientifique: Un état des lieux », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. Vol 4, 3, n°3, pp. 427.

Schaffer S. (2008), *The information order of Isaac Newton's principia mathematica*, Uppsala, Tryck Wikströms.

Schwartz J.M., Cook T. (2002), « Archives, records, and power: The making of modern memory », *Archival Science*, vol. 2, n°1, pp. 1-19.

Shapin S., Schaffer S. (1985), *Leviathan and the air-pump: Hobbes, Boyle, and the experimental life*, Princeton, Princeton University Press, 440 p.

Star S.L., Ruhleder K. (2010), « Vers une écologie de l'infrastructure », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. Vol 4, 1, n°1, pp. 114.

Vinck D. (1997), « La connaissance : ses objets et ses institutions », *in* Jean-Marc Fouet (dir.), *Intégration du savoir-faire. Capitalisation des connaissances*, Ed. Hermes, Paris, pp. 55-91.

**Pierre-Yves Testenoire** (Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, Histoire des Théories Linguistiques, Institut des Textes et des Manuscrits modernes)

*Les archives de linguistes au Collège de France : formation d'un lieu de mémoire d'une discipline.*

L'attribution d'une chaire du Collège de France dévolue à la science linguistique, et non plus seulement à l'étude d'une langue spécifique, date de 1866. La chaire de grammaire comparée fut successivement occupée par Michel Bréal (1866-1906), Antoine Meillet (1906-1936) et Émile Benveniste (1936-1972). Cette pérennité, un siècle durant, témoigne à la fois de l'institutionnalisation de la linguistique comme discipline et de l'hégémonie de la grammaire comparée sur celle-ci. Les archives privées de linguistes conservées aujourd'hui au sein de l'institution offrent sur cette période un éclairage singulier. En effet, ce ne sont pas les archives des trois titulaires qui sont conservées, mais les manuscrits d'Antoine Meillet, une partie de ceux d'Émile Benveniste, et ceux de leur collègue Joseph Vendryes. L'attention portée à ces documents est récente : elle date d'une vingtaine d'années (cf. Bibliographie indicative) et s'est limitée, pour l'instant, à des entreprises de description et d'inventaire. On s'interrogera, pour notre part, sur la réflexivité et la conscience disciplinaire véhiculées par et dans ces trois fonds d'archives. On s'intéressera, pour cela, à la configuration et à l'historique spécifiques du legs de chacun de ces trois fonds.

Dans un second temps, on s'attachera aux enjeux épistémologiques soulevés par l'examen des notes de travail conservées dans ces archives. En dressant une typologie des documents de travail conservés (notes de cours et de conférences, cahiers de terrains, brouillons...), on tentera de dégager les invariants observables dans ces trois corpora. Par cette étude contrastive, notre ambition est de montrer comment ces documents de travail permettent à l'historien d'appréhender la linguistique en France des deux premiers tiers du XXe siècle par le biais d'un ensemble de pratiques discursives attestées.

Bouquet Simon, « Les archives d'Antoine Meillet au Collège de France. Présentation et catalogue provisoire », *Archives et documents de la SHESL* 8, 1988, p. 113-143.

Brunet Emilie, « Les papiers d'Emile Benveniste » in Benveniste Emile, *Dernières leçons*, Gallimard-Seuil, Paris, 2012, p. 175-180.

Swiggers Pierre, « Les archives d'Antoine Meillet au Collège de France : additions et corrections à l'inventaire » *Bulletin de la société de linguistique de Paris* 86-1, 1991, p. 367-370.

Testenoire Pierre-Yves, « Les manuscrits de Joseph Vendryes, premier état des lieux », in Chepiga Valentina et Sofia Estanislao (éds.), *Archives et manuscrits de linguistes : études et état des lieux*, Academia-Bruylant, Louvain-la-Neuve, à paraître.

**Isabelle WEILAND** (Chercheure et archiviste, EHESS Paris)

*Perception et représentation du patrimoine matériel et immatériel d'Afrique du Nord à travers les archives d'un réseau d'érudits de terrain.*

Alors que l'Afrique du Nord a vu se multiplier les explorations, les expéditions militaires et les missions scientifiques depuis deux siècles, la plupart des musées d'ethnographie n'ont pas gardé la trace du parcours des objets constituant leurs collections et cette amnésie est illustrée par des fiches signalétiques très lacunaires. Des renseignements précieux échappent ainsi aux conservateurs et commissaires d'exposition.

Les archives des chercheurs en sciences humaines spécialistes de l'Afrique du Nord - les successeurs des érudits de terrain du XIX<sup>e</sup> siècle - sont une voie possible pour reconstituer leurs historiques<sup>11</sup>. Cependant, alors que ces archives renseignent, et sont parfois les seules à le faire, sur des objets, des techniques ou des sociabilités qui ont disparu ou qui ont été profondément modifiés, leur existence et leur accessibilité restent méconnues.

L'analyse des fonds d'archives savantes données à l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (Iremam) et déposées à la Médiathèque de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme constitue une première étape dans la connaissance/reconnaissance de ce patrimoine fait de photographies, de carnets de notes, d'enquêtes, d'enregistrements ou de manuscrits. Ces documents concernent une douzaine de scientifiques et présentent notamment l'intérêt de rendre visible l'histoire d'un réseau de chercheurs, constitué en Afrique du Nord, qui s'est poursuivi à Aix-en-Provence et Marseille après les décolonisations et dont l'Iremam est en grande partie l'héritier. Ce groupe, dont les membres se retrouvent dans les mêmes instances de recherches et écrivent dans les mêmes revues, se compose d'Yves Bonète, Marceau Gast, Lucien Golvin, Emile Laoust, Germaine Laoust-Chantréaux, Alexandre Lézine, Jacques Revault, et Arsène Roux. Gabriel Camps et Henriette Camps-Fabrer, dont les archives sont déposées au Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem) à Marseille, appartiennent aussi à ce réseau.

Ce travail sur les archives scientifiques de spécialistes de l'ethnographie permet d'aboutir à une approche moins téléologique de l'histoire de la discipline.

---

<sup>11</sup> Maurice Godelier dans un entretien avec Krzysztof Pomian précise : « Au musée de l'Homme, faute de moyens, ce furent les chercheurs qui souvent, sur leurs crédits de recherche et de mission, achetaient et ramenaient des objets », in « L'anthropologue et le musée », *Le Débat*, 2000, n° 108, pp. 86.

**Jean-Daniel Zeller** (Archiviste principal, Hôpitaux Universitaires de Genève)

*Quels états de données archiver ?*

Il apparaît de plus en plus que les recherches scientifiques reposent accessoirement ou principalement sur des bases de données. Il apparaît également que ces données peuvent se trouver dans des états multiples (données brutes issues de collecte, données compilées, tableau de présentation en vue de publication, etc.). Indépendamment des problématiques techniques de conservation, se fait jour une question quant au choix de l'état des données à conserver, en corrélation avec leur utilisation à moyen et long terme.

La pratique archivistique actuelle vise en général une conservation des données de base, ce qui permet le réemploi et/ou des processus de vérification à posteriori. Cependant, les états intermédiaires, sous forme de compilation ou d'entrepôt de données par exemple, ne sont pas non plus sans intérêt pour la compréhension du processus de recherche et de l'analyse des résultats. Ils peuvent par ailleurs être rendus nécessaires pour des besoins de protection des données personnelles et d'anonymisation.

A travers l'expérience du traitement des données médico-économiques des Hôpitaux Universitaires de Genève et d'une réflexion quant à leur modalité de conservation et d'archivage, l'auteur se propose d'élaborer quelques pistes de réflexion quant aux meilleurs choix pour ces données destinées à la conservation.